

314.044

L 62 PE

L'ALMANACH

DU

PEUPLE

POUR L'ANNEE

1879

(DIXIÈME ANNÉE)



MONTREAL

BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

253 et 258, rue St-Paul

RO



MAISON FONDÉE EN 1842

EN GROS ET EN DÉTAIL

DU GROS CHAPEAU ROUGE

AURENT, près de la rue

MONTREAL

ours en mains un bel assortiment de
aux de toutes sortes qu'il vend à des
ompetition. Il manufacture lui-même
chapeaux, ce qui lui permet de vendre
qu'ailleurs.

MENT, Enseigne du gros Chapeau Rouge.

PAGNIE D'ASSURANCE

COMMERCIAL UNION,

BUREAU PRINCIPAL :

BARNHILL, Londres (Angleterre.)

et investis, au-delà de \$12,000
\$500

pour la partie Est du Canada
St-François-Xavier, Montréal.

ASSURANCE CONTRE LE FEU

taux modérés, Maisons, Magasins,
et leur contenu.

ASSURANCE SUR LA VIE

taux modérés. — Taux modérés. —
les.

F. J. B. LEE,

Agent général pour le Canada

Ca
pu
ton

SACREMENTS.



LE BAPTÊME.

Spécimen des Gravures de la nouvelle édition du *Petit Catechisme de Québec* illustré de 37 vignettes sur bois, publiée par la Maison BEAUCHEMIN & VALOIS, en vente chez tous les Libraires de la Province de Québec.

PRIX, 75 CENTS LA DOUZAINÉ.

95074

Comput Ecclésiastique.

Nombre d'Or, 18. — Lettre Dominicale, E. — Épacte ou âge de la Lune, 7. — Cycle Solaire, 12. — Indiction Romaine, 7.

Commencement des quatre Saisons.

LE PRINTEMPS, le 20 Mars à 6h. 26m. du soir.
 L'ÉTÉ, le 21 Juin à 2h. 35m. du soir.
 L'AUTOMNE, le 23 Septembre à 5h. 9m. du matin.
 L'HIVER, le 21 Décembre à 11h. 18m. du soir.

Fêtes Mobiles.

Septuagésime ¹	9 Février.	Fête-Dieu	12 Juin.
Les Cendres	26 “	1 ^{er} Dim. de l'Avent	30 Nov.
Pâques	13 Avril.	Dimanches après	
Ascension	22 Mai.	la Pentecôte	25
Pentecôte.....	1 ^{er} Juin.		

Quatre-Temps.

Du Printemps, les 5, 7 et 8 Mars.
 Le l'Été, les 4, 6 et 7 Juin.
 De l'Automne, les 17, 19 et 20 Septembre.
 De l'Hiver, les 17, 19 et 20 Décembre.

Fêtes Légales.

Tous les Dim. de l'année.		Fête de la Reine	24 Mai.
Circoncision	1 ^{er} Janv.	Ascension	22 “
Epiphanie	6 “	Fête-Dieu	12 Juin.
Merc. des Cendres..	26 Fév.	SS. Pierre et Paul ..	29 “
Annonciation	25 Mars.	Toussaint.....	1 ^{er} Nov.
Vendredi Saint	11 Avril.	Immaculée Conc	8 Déc.
Lundi de Pâques...14	“	Noël	25 “

Éclipses.

Il y aura en 1879 deux Éclipses de Soleil et une de Lune :
 Le 22 Janvier et le 19 Juillet, Éclipse annulaire de Soleil, invisible au Canada.
 Le 28 Décembre, Éclipse partielle de Lune, invisible au Canada.

Ères de 1879.

De la création du monde	6842
De la naissance de N.-S. Jésus-Christ	1879
De la fondation de Rome	2632
De la découverte de l'Amérique	387
De la découverte du Canada	344
De la fondation de Québec	271
De la fondation de Montréal	237
De la conquête du Canada par l'Angleterre.....	116
De la république des États-Unis.....	103
Du règne de la reine Victoria	40
De la Confédération Canadienne.....	13
Du pontificat de Léon XIII	2

Rôle des Planètes.

Vénus sera étoile du soir jusqu'au 23 Septembre, puis étoile du matin le reste de l'année.—*Mars* sera étoile du matin jusqu'au 12 de Novembre, et étoile du soir jusqu'à la fin de l'année.—*Jupiter* sera étoile du matin depuis le 8 de Février jusqu'au 31 d'Août, et pourra être considéré comme étoile du soir jusqu'au 8 de Février et depuis le 9 de Juin jusqu'à la fin de l'année.—*Saturne* sera étoile du matin depuis le 26 de Mars jusqu'au 5 d'Octobre, et étoile du soir depuis le 3 Juillet jusqu'à la fin de l'année.

Durée des Jours.

Le jour le plus court de toute l'année est le 22 de Décembre, solstice d'hiver; et le jour le plus long est le 22 Juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 de Décembre jusqu'au 23 de Juin; et elle va toujours en décroissant depuis le 22 de Juin jusqu'au 23 de Décembre.

Du 22 de Décembre au	H.M.	Du 22 de Juin au	H.M.
1 Février les jours ont allongé de.....	1 6	1 Août les jours ont raccourci de.....	0 56
1 Mars.....	2 23	1 Septembre	1 22
1 Avril	4 4	1 Octobre.....	3 56
1 Mai.....	5 36	1 Novembre.....	5 32
22 Juin.....	6 58	22 Décembre	6 58

Lever et Coucher de la Lune.

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.

Au cinquième jour, vers 11 hrs.

Au sixième jour, vers minuit.

Au septième jour, vers une heure du matin.

Au 15e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.

Au 16e vers 7 hrs et un quart...

Au 17e vers 8 hrs et demie... Au 18e vers 10 heures.

Au 19e vers 11 heures... Au 20e vers minuit.

Cette Table est assez exacte pour faire savoir les nuits que la Lune éclaire.

Pronostics sur la Température de la Province de Québec pendant l'année 1879.

JANVIER.—Le 1er et le 2, temps couvert et froid ; du 3 au 5, froid, neige et vent ; du 6 au 7, changeant ; le 8, vent variable, grand froid ; du 9 au 10, neige ; du 11 au 13, beau ; le 14, froid ; le 15, changeant ; le 16, temps désagréable ; du 17 au 20, changeant, tendance au dégel ; du 21 au 22, temps humide, vent ; le 23, vent et neige ; du 24 au 25, changeant ; du 26 au 27, froid ; du 28 au 30, neige ; le 31, beau.

FÉVRIER.—Le 1er et le 2, changeant ; le 3, tempête de neige ; le 4, beau mais froid ; du 5 au 6, changeant ; le 7, neige, si le vent est N.-E. ; du 8 au 9, changeant, très-froid ; du 10 au 12, beau ; du 13 au 18, beau, froid ; le 19, neige ; le 20, grand vent ; le 21, froid ; du 22 au 25, changeant, lourd ; du 26 au 28, temps doux, neige.

MARS.—Du 1er au 4, changeant ; du 5 au 7, temps couvert, neige ou pluie froide, vent ; du 8 au 9, froid ; du 10 au 12, froid ; du 13 au 16, changeant, assez froid ; du 17 au 19, beau ; du 20 au 21, temps couvert et humide ; du 22 au 23, grand vent ; du 24 au 25, neige ou pluie ; le 26, vent froid ; du 27 au 28, beau et doux ; le 29, neige ; le 30 et le 31, froid.

AVRIL.—Le 1er et le 2, temps désagréable ; du 3 au 4, froid ; du 5 au 6, changeant, orageux ; du 7 au 9, beau et agréable ; du 10 au 11, frais ; du 12 au 15, beau, chaud pour la saison ; le 16, frais, nuit froide ; le 17, neige fondue ; du 18 au 20, changeant, grand vent ; du 21 au 23, changeant ; du 24 au 25, journée chaude, nuit froide ; du 26 au 27, très-beau ; du 28 au 30, beau, vent léger.

MAI.—Du 1er au 4, beau ; du 5 au 7, changeant, pluie froide, grand vent ; du 8 au 15, changeant, froid ; du 16 au 19, très-beau ; du 20 au 22, beau, chaleur ; du 23 au 25, nuageux, pluie ; le 27, pluie, temps frais ; du 28 au 29, changeant ; le 30, chaleur ; le 31, ordées.

JUIN.—Du 1er au 2, chaleur ; le 3, nuageux, lourd ; le 4 et le 5, très-chaud ; le 6, tonnerre ; le 7, vent et pluie ; du 8 au 9, averses ; du 10 au 12, changeant ; le 13, pluie ; du 14 au 15, orageux ; du 16 au 18, frais et agréable ; du 19 au

DUBUC, DESAUTELS & CIE,

Les Chapeliers et Manchonniers populaires
reconnus pour vendre a bon marché.



Le plus grand choix de Chapeaux et Pelleteries
a 30 pour 100 meilleur marché qu'ailleurs

217, RUE NOTRE-DAME, là où le gros Chien Blanc est à la porte
MONTREAL

BEUCHEMIN & VALOIS

Libraires, Imprimeurs, Relieurs
Et Fabricants de Livres Blancs

256 & 258, RUE S'T-PAUL
MONTREAL

JODOIN & CIE,

MANUFACTURIERS DE

Boeles, Belles, &c.



BUREAU ET SALLE DE VENTES :

309, RUE ST-PAUL, Montréal

SUCCURSALE :

14, RUE SAINT-JEAN,

QUEBEC.

Pronostics sur la Température, etc. (suite.)

20, beau ; du 21 au 22, changeant, frais ; du 23 au 24, chaleur ; le 25, orage, tonnerre ; le 26, vent et pluie ; du 27 au 28, très-chaud ; du 29 au 30, très-beau.

JUILLET.—Du 1er au 3, changeant ; le 4, chaleur, tonnerre ; du 5 au 6, grande chaleur ; du 7 au 8, pluie abondante, tonnerre ; du 9 au 10, orages ; du 11 au 13, beau ; du 14 au 16, chaleur ; du 17 au 18, ondées ; du 19 au 21, chaleur ; du 22 au 24, nuageux, orages ; du 25 au 27, très-beau ; du 28 au 30, grande chaleur ; le 31, pluie.

AOUT.—Du 1er au 3, changeant ; le 4, chaleur ; le 5, éclairs et tonnerre ; du 6 au 7, changeant ; du 8 au 9, orages, tonnerre ; du 10 au 19, beau, chaleur ; du 20 au 21, pluie, tonnerre ; du 22 au 25, beau ; le 26, nuageux, frais ; du 27 au 29, changeant ; du 30 au 31, beau.

SEPTEMBRE.—Le 1er, frais et beau ; le 2, nuages, pluie ; le 3, chaud, nuit froide ; du 4 au 9, beau, frais ; du 10 au 12, pluie ; du 13 au 18, beau ; du 19 au 22, beau, frais ; du 23 au 24, grand vent ; du 25 au 27, premières gelées, pluie froide, vent ; du 28 au 30, beau, frais.

OCTOBRE.—Du 1er au 3, très-beau ; du 4 au 5, changeant ; du 6 au 15, beau ; du 16 au 19, gelées, grand vent ; du 20 au 21, pluie froide, vent ; le 22, temps lourd et sombre ; du 23 au 26, beau, froid ; du 27 au 30, beau, fortes gelées ; le 31, pluie froide.

NOVEMBRE.—Du 1er au 3, temps désagréable, froid ; le 4, vent et pluie ; du 5 au 9, assez beau, mais froid, fortes gelées pendant la nuit ; du 10 au 12, froid ; du 13 au 15, froid, neige ; du 16 au 18, pluie froide ou neige ; du 19 au 21, changeant, grand vent ; du 22 au 25, nuageux et lourd ; du 26 au 28, froid, gelée, grand vent ; du 29 au 30, beau, mais froid.

DÉCEMBRE.—Du 1er au 2, froid piquant ; le 3, changeant, vent ; le 4, neige ; le 5, vent très-froid ; du 6 au 8, fortes gelées ; du 9 au 11, neige ; du 12 au 16, beau, mais froid ; le 17, neige, froid ; du 18 au 23, beau ; du 24 au 28, froid et neige ; du 29 au 31, beau.

Pronostics généraux de la température de la Province de Québec.

La neige qui tombe l'automne pour rester tout l'hiver, tombe environ un mois après la première neige.

Quand il tonne dans l'automne, c'est un signe que la belle saison sera prolongée.

Quand il tonne de bonne heure le printemps, c'est un signe de froid.

Quand on voit de la gelée blanche le printemps, c'est un signe de pluie : la gelée blanche que l'on voit dans l'automne est signe de beau temps.

Quand les lunes d'hiver naissent dans un temps froid, le premier quartier de cette lune est froid.

Les grands halos tant lunaires que solaires sont un signe de mauvais temps.

Le Soleil se levant ou se couchant par un temps clair et net, signifie beau temps en toute saison, chaud en été, froid en hiver ; s'il est environné de nuées, c'est pluie ; si elles sont jaunes, c'est tempête ; et si elles sont rouges ou rousses, c'est signe de vent.

Si l'on voit que la lune soit environnée d'un cercle obscur, du côté du plus noir, c'est pluie ; s'il s'élargit et rougit, c'est grand vent ; s'il est jaune, c'est tempête, grêle et foudre ; si c'est en été, la lune ayant les cornes claires, c'est beau temps, et si elles sont troubles, c'est mauvais temps.

Quand les étoiles sont plus étincelantes que de coutume, et qu'elles semblent tomber ou changer de place, c'est signe de grand vent ; si elles paraissent troubles, c'est brouillard et pluie ; si le vent qui a cours ne cesse alors, il pourrait continuer jusqu'à la pleine lune.

Le vent méridional vacillant, accompagné de chaleur humide, amène de la pluie et rend l'air gros et pesant ; les vents d'est, nord-est, ouest, sud-est, sont d'autant plus froids et insupportables, qu'ils tirent plus au nord ; ils engendrent de la neige ; s'ils durent longtemps, le temps, de mauvais qu'il était, devient beau.

PLEINE LUNE, le 8, à 6h. 54m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 15, à 6h. 8m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 22, à 6h. 57m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 30, à 6h. 50m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1 CIRCONCISION (d'obl.)	7 46	4 20	0 58
Jeudi	2 S. Macaire d'Alexandrie.	7 46	4 21	2 0
Vendredi	3 Ste Geneviève, bergère.	7 46	4 22	3 3
Samedi	4 S. Grégoire, E.	7 45	4 23	4 7
DIMAN	5 S. Siméon Stylite, solitaire.	7 45	4 24	5 9
Lundi	6 ÉPIPHANIE (d'obl.)	7 45	4 25	6 8
Mardi	7 S. Lucien, M.	7 44	4 27	lever.
Mercredi	8 S. Séverin.	7 44	4 28	5 2
Jeudi	9 S. Pierre, év. de Sébaste.	7 44	4 29	6 15
Vendredi	10 S. Guillaume, archevêque.	7 43	4 31	7 29
Samedi	11 S. Théodose le Cénobiarque.	7 43	4 33	8 43
DIMAN	12 1 <i>Épiphanie.</i>	7 42	4 34	9 56
Lundi	13 Ste Véronique de Milan.	7 42	4 36	11 10
Mardi	14 S. Hilaire, E.	7 41	4 37	matin
Mercredi	15 S. Paul, 1er ermite.	7 40	4 38	0 25
Jeudi	16 S. Marcel, pape.	7 40	4 39	1 41
Vendredi	17 S. Antoine, solitaire.	7 39	4 41	2 56
Samedi	18 Chaire de S. Pierre à Rome.	7 39	4 42	4 9
DIMAN	19 2 <i>Épiph.</i> S. NOM DE JÉSUS.	7 38	4 43	5 15
Lundi	20 S. Sébastien, M.	7 37	4 45	6 8
Mardi	21 Ste Agnès, V. M.	7 36	4 47	couch.
Mercredi	22 S. Vincent, M.	7 35	4 49	5 23
Jeudi	23 Épousailles de la B. V. M.	7 34	4 51	6 31
Vendredi	24 S. Timothée, E. M.	7 33	4 52	7 37
Samedi	25 Conversion de S. Paul.	7 32	4 53	8 41
DIMAN	26 2 <i>Épiphanie.</i>	7 31	4 54	9 43
Lundi	27 S. Jean Chrysostome, E. D.	7 31	4 55	10 44
Mardi	28 S. Cyrille, E.	7 30	4 56	11 46
Mercredi	29 S. François de Sales, E.	7 29	4 57	matin
Jeudi	30 Ste Martine, V. M.	7 28	4 59	0 48
Vendredi	31 S. Pierre Nolasque, C.	7 27	5 00	1 51

Faire à la hâte une affaire importante, c'est courir la poste sur un âne.

PLEINE LUNE, le 6, à 8h. 48m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 13, à 2h. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 20, à 11h. 9m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1 S. Ignace, E. M.	7 27 5	1	2 54
DIMAN	2 4 <i>Epiph. Purif. B. V. M.</i>	7 27 5	2	3 53
Lundi	3 S. Célerin, C.	7 26 5	3	4 48
Mardi	4 S. André Corsini, E. C.	7 25 5	4	5 35
Mercredi	5 Ste Agathe, V. M.	7 23 5	5	6 15
Jeudi	6 S. Tite, E. C.	7 22 5	6	lever.
Vendredi	7 S. Romuald, abbé.	7 20 5	7	6 25
Samedi	8 S. Jean de Matha, C.	7 19 5	8	7 40
DIMAN	9 <i>Septuagésime.</i>	7 18 5	9	8 56
Lundi	10 Ste Scholastique, V.	7 17 5	11	10 13
Mardi	11 SS. Saturnin et ses comp.,	7 16 5	13	11 30
Mercredi	12 S. Nicéphore, M. [MM.	7 14 5	14	matin
Jeudi	13 Ste Catherine de Ricci, V.	7 13 5	16	0 44
Vendredi	14 S. Valentin, M.	7 11 5	17	2 0
Samedi	15 SS. Faustin et Jovite, MM.	7 10 5	18	3 8
DIMAN	16 <i>Sexagésime.</i>	7 9 5	19	4 5
Lundi	17 S. Flavien, patr. de Constan-	7 8 5	20	4 52
Mardi	18 S. Siméon, E. M. [tinople.	7 6 5	22	5 30
Mercredi	19 Prière de Notre-Seigneur.	7 4 5	24	6 00
Jeudi	20 SS. Sadoth et ses comp., MM.	7 3 5	25	couch.
Vendredi	21 S. Daniel, M.	7 1 5	27	6 28
Samedi	22 Chaire de S. Pierre à Antio-	6 59 5	28	7 30
DIMAN	23 <i>Quinquagésime.</i> [che.	6 57 5	30	8 32
Lundi	24 S. Mathias, apôtre.	6 56 5	32	9 33
Mardi	25 SS. Victorin et ses comp.,	6 54 5	34	10 36
Mercredi	26 LES CENDRES. [MM.	6 52 5	35	11 38
Jeudi	27 S. Léandre, E.	6 49 5	37	matin
Vendredi	28 Ste Honorine, V.	6 48 5	38	0 40

Le pauvre qui demande l'aumône à un riche avare s'adresse à un plus pauvre que lui-même.

PREMIER QUARTIER, le 1er, à 3h. 4m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 8, à 8h. 15m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 14, à 10h. 47m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 22, à 4h. 10m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 30, à 8h. 11m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1 S. Aubin, E.	6 45	5 42	1 40
DIMAN	2 I Carême.	6 44	5 42	2 35
Lundi	3 Ste Cunégonde, impératrice.	6 42	5 44	3 25
Mardi	4 S. Casimir, roi, C.	6 40	5 45	4 7
Mercredi	5 4 Temps. S. Gerasime, abbé,	6 38	5 47	4 43
Jeudi	6 Ste Colette, V. [D. C.	6 36	5 48	5 14
Vendredi	7 4 Temps. S. Thomas d'Aquin,	6 34	5 49	lever.
Samedi	8 4 Temps. La Couronne d'E-	6 31	5 51	6 32
DIMAN	9 II Carême. [pines.	6 29	5 53	7 50
Lundi	10 Les 40 Martyrs.	6 27	5 54	9 10
Mardi	11 S. Euthyme, E. M.	6 25	5 55	10 30
Mercredi	12 S. Grégoire le Grand, pape.	6 24	5 56	11 48
Jeudi	13 Ste Euphrasie, V.	6 22	5 58	matin
Vendredi	14 Ste Mathilde, reine.	6 20	5 59	0 59
Samedi	15 Ste Lance et SS. Clous de N.S.	6 18	6 1	2 1
DIMAN	16 III Carême.	6 16	6 2	2 51
Lundi	17 S. Patrice, ap. de l'Irlande.	6 14	6 3	3 31
Mardi	18 S. Gabriel, archange.	6 12	6 4	4 3
Mercredi	19 S. JOSEPH, 1er pat. du Cana-	6 10	6 5	4 30
Jeudi	20 S. Cuthbert, C. [da.	6 9	6 7	4 53
Vendredi	21 S. Benoît, abbé.	6 7	6 8	5 14
Samedi	22 Le S. Suaire de N.-S.	6 6	6 9	couch.
DIMAN	23 IV Carême. Solenn. de S. Jo-	6 3	6 11	7 23
Lundi	24 S. Simon, M. [sep.].	6 1	6 13	8 25
Mardi	25 ANNONCIATION (d'obligation).	5 59	6 15	9 27
Mercredi	26 S. Irénée, E. M.	5 57	6 16	10 28
Jeudi	27 S. Robert, E.	5 55	6 17	11 29
Vendredi	28 SS. Prisque et ses comp., MM.	5 53	6 18	matin
Samedi	29 Le 5 Plaies de N.-S.	5 52	6 19	0 25
DIMAN	30 PASSION.	5 50	6 22	1 17
Lundi	31 S. Benjamin, M.	5 48	6 21	2 1

L'œil du maître engraisse le cheval.

PLEINE LUNE, le 6, à 5h. 30m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 13, à 9h. 15m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 21, à 9h. 1m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 30, à 9h. 22m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1 S. Procope, abbé.	5 46	6 22	2 39
Mercredi	2 S. François de Paule, C.	5 44	6 23	3 11
Jeudi	3 Ste Irène, M.	5 42	6 24	3 40
Vendredi	4 S. Isidore, E. D.	5 41	6 25	4 6
Samedi	5 S. Vincent Ferrier, miss. ap.	5 39	6 27	4 31
DIMAN	6 RAMEAUX.	5 37	6 29	lever.
Lundi	7 S. Aphraate, anachorète.	5 35	6 30	8 3
Mardi	8 S. Denys, E.	5 33	6 31	9 24
Mercredi	9 Ste Marie d'Égypte, pénit.	5 32	6 32	10 42
Jeudi	10 <i>Jeudi Saint.</i>	5 30	6 33	11 50
Vendredi	11 <i>Vendredi Saint.</i>	5 28	6 34	matin
Samedi	12 <i>Samedi Saint.</i>	5 26	6 36	0 46
DIMAN	13 PAQUES.	5 24	6 37	1 31
Lundi	14 SS. Tiburce et ses comp.,	5 22	6 38	2 6
Mardi	15 S. Pierre Gonzalez, C. [MM.	5 20	6 40	2 34
Mercredi	16 S. Fructueux, arch.	5 18	6 42	2 58
Jeudi	17 S. Étienne, abbé. [tion.	5 17	6 43	3 20
Vendredi	18 Bienh. Marie de l'Incarna-	5 15	6 44	3 40
Samedi	19 S. Léon IX, pape.	5 13	6 45	4 0
DIMAN	20 1 <i>Pâques</i> . QUASIMODO.	5 11	6 47	4 21
Lundi	21 S. Anselme, arch.	5 10	6 48	couch.
Mardi	22 Ste Léonide, V. M.	5 8	6 49	8 22
Mercredi	23 S. Georges, M.	5 6	6 50	9 22
Jeudi	24 S. Fidèle, capucin.	5 5	6 51	10 20
Vendredi	25 S. Marc, évangéliste. [MM.	5 3	6 53	11 12
Samedi	26 SS. Clet et Marcellin, papes et	5 2	6 55	11 57
DIMAN	27 2 <i>Pâq.</i> STE FAMILLE J. M. J.	5 00	6 57	matin
Lundi	28 S. Vital, M.	4 58	6 58	0 37
Mardi	29 S. Pierre de Vérone, M.	4 56	6 59	1 10
Mercredi	30 Ste Catherine de Sienne, V.	4 55	7 00	1 38

Rien ne pénètre aussi doucement et aussi profondément dans l'âme que l'influence de l'exemple.

PLEINE LUNE, le 6, à 1h. 18m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 12, à 9h. 42m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 21, à 56m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 28, à 6h. 42m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1 SS. Philippe et Jacques, ap.	4 54	7 00	2 5
Vendredi	2 S. Athanase, E. D.	4 53	7 1	2 30
Samedi	3 Invention de la Ste Croix.	4 51	7 3	3 1
DIMAN	4 3 Pâques. PATRONAGE DE S.	4 50	7 4	3 23
Lundi	5 S. Pie V, pape. [JOSEPH.	4 49	7 5	lever.
Mardi	6 S. Jean dev. porte Latine.	4 47	7 7	8 14
Mercredi	7 S. Stanislas, E. M.	4 45	7 8	9 29
Jeudi	8 App. de l'arch. S. Michel.	4 43	7 9	10 32
Vendredi	9 S. Grégoire de Nazianze.	4 41	7 10	11 23
Samedi	10 S. Antonin, arch.	4 40	7 11	matin
DIMAN	11 4 Pâques.	4 39	7 12	0 3
Lundi	12 SS. Nérée et Achillée, MM.	4 37	7 13	0 35
Mardi	13 S. Jean le Silencieux, E.	4 36	7 15	1 1
Mercredi	14 S. Boniface, M.	4 34	7 16	1 24
Jeudi	15 S. Isidore, laboureur.	4 33	7 17	1 45
Vendredi	16 S. Jean Népomucène, M.	4 32	7 18	2 5
Samedi	17 S. Paschal Baylon, rel. fran-	4 31	7 19	2 26
DIMAN	18 5 Pâques. [cisc.	4 30	7 20	2 49
Lundi	19 Rog. S. Pierre Célestin, pape.	4 29	7 21	3 15
Mardi	20 Rog. S. Bernardin de Sienne.	4 28	7 22	couch.
Mercredi	21 Rog. S Hospice, reclus.	4 27	7 23	8 14
Jeudi	22 ASCENSION (d'obl).	4 27	7 24	9 8
Vendredi	23 Bienh. Crispin de Viterbe.	4 26	7 25	9 56
Samedi	24 N.-D. de Bonsecours.	4 25	7 27	10 37
DIMAN	25 S. Grégoire VII, pape.	4 24	7 28	11 11
Lundi	26 S. Philippe de Néri.	4 23	7 29	11 41
Mardi	27 Ste M. Madeleine de Pazzi.	4 22	7 30	matin
Mercredi	28 S. Germain, E.	4 21	7 31	0 7
Jeudi	29 S. Cyrille, M.	4 21	7 32	0 31
Vendredi	30 S. Ferdinand, roi. [V.	4 20	7 33	0 56
Samedi	31 Jéine. Ste Angèle de Mérici,	4 20	7 34	1 22

Que l'honneur soit un éperon pour la vertu, et non un étrier pour l'orgueil.

PLEINE LUNE, le 4, à 8h. 42m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 11, à 2m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 19, à 3h. 25m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 27, à 1h. 2m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	1 PENTECOTE.	4 20	7 34	1 50
Lundi	2 S. Marcellin et S. Pierre, MM.	4 20	7 36	2 24
Mardi	3 Ste Clotilde, reine. [C.	4 19	7 37	lever.
Mercredi	4 4 Temps. S. Frs Caracciolo,	4 19	7 37	8 13
Jeudi	5 S. Boniface, ap. de l'Allem.	4 18	7 38	9 11
Vendredi	6 4 Temps. S. Norbert, C.	4 17	7 39	9 58
Samedi	7 4 Temps. S. Robert, abbé.	4 17	7 40	10 34
DIMAN	8 1 Pentecôte. STE TRINITÉ.	4 17	7 41	11 2
Lundi	9 SS. Prime et Félicien, MM.	4 17	7 42	11 27
Mardi	10 Ste Marguerite, reine d'Ec.	4 17	7 42	11 49
Mercredi	11 S. Barnabé, ap.	4 17	7 43	matin
Jeudi	12 FÊTE-DIEU (d'obligation).	4 16	7 43	0 9
Vendredi	13 S. Antoine de Padoue, C.	4 16	7 44	0 30
Samedi	14 S. Basile le Grand, arch.	4 16	7 44	0 52
DIMAN	15 2 Pent. Ste Germaine Cousin.	4 16	7 44	1 17
Lundi	16 S. Jean-François Régis, C.	4 16	7 46	1 45
Mardi	17 SS. Marcién et Nicandre, MM	4 16	7 46	2 19
Mercredi	18 SS. Marc et Marcellien, MM.	4 16	7 46	2 59
Jeudi	19 Ste Julienne Falconiéri, V.	4 16	7 46	couch.
Vendredi	20 S. Silvère, P. M.	4 16	7 47	8 37
Samedi	21 S. Louis de Gonzague, C.	4 16	7 47	9 13
DIMAN	22 3 Pent. S. Paulin, E.	4 17	7 47	9 45
Lundi	23 Ste Marie d'Oignies, V.	4 17	7 47	10 12
Mardi	24 S. JEAN-BAPTISTE.	4 18	7 46	10 36
Mercredi	25 S. Guillaume, C.	4 18	7 47	11 0
Jeudi	26 SS. Jean et Paul, MM.	4 18	7 46	11 24
Vendredi	27 S. Alban, M.	4 19	7 46	11 50
Samedi	28 Jéme. S. Léon, pape.	4 19	6 46	matin
DIMAN	29 4 Pent. SS. PIERRE ET PAUL.	4 20	7 46	0 20
Lundi	30 Commémoration de S. Paul.	4 20	7 46	1 1

Maison humide—Laissez le soleil entrer et l'air se renouveler. Un proverbe dit : " Une maison humide vaut son pesant d'arsenic."

PLEINE LUNE, le 3, à 4h. 44m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 11, à 4h. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 19, à 4h. 12m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 26, à 5h. 42m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1 S. Thibault, ermite.	4 20	7 46	1 44
Mercredi	2 Visitation de la Ste Vierge.	4 21	7 46	2 42
Jeudi	3 Ste Monégondz.	4 22	7 46	lever.
Vendredi	4 S. Ulric, E.	4 23	7 45	8 29
Samedi	5 S. Pierre de Luxembourg, E.	4 23	7 45	9 1
DIMAN	6 5 Pent. PRÉCIEUX SANG.	4 24	7 44	9 28
Lundi	7 Bienh. Pierre Fourier, curé.	4 25	7 44	9 51
Mardi	8 Ste Elisabeth, reine de Port.	4 26	7 44	10 13
Mercredi	9 S. Ephrem d'Édesse, D.	4 27	7 44	10 37
Jeudi	10 Ste Félicité et ses 7 enf., MM.	4 28	7 43	10 55
Vendredi	11 S. Jacques, E.	4 28	7 43	11 18
Samedi	12 S. Jean Gualbert, abbé.	4 30	7 42	11 45
DIMAN	13 6 Pentecôte.	4 30	7 41	matin
Lundi	14 S. Bonaventure, D.	4 31	7 41	0 17
Mardi	15 S. Henri, empereur, C.	4 32	7 41	0 56
Mercredi	16 N.-D. du Mont-Carmel	4 33	7 40	1 43
Jeudi	17 S. Alexis, C.	4 33	7 39	2 38
Vendredi	18 S. Camille de Lellis, C.	4 34	7 38	couch.
Samedi	19 S. Vincent de Paul, C.	4 35	7 37	7 47
DIMAN	20 7 Pent. S. Jérôme Emilien, C.	4 36	7 36	8 16
Lundi	21 S. Victor, M.	4 37	7 35	8 41
Mardi	22 Ste M. Madeleine, pénitente.	4 38	7 34	9 5
Mercredi	23 S. Apollinaire, E.	4 39	7 33	9 29
Jeudi	24 S. François Solano, franc.	4 40	7 32	9 54
Vendredi	25 S. Jacques, apôtre.	4 41	7 31	10 23
Samedi	26 Ste Anne, mère de la S. V.	4 42	7 30	10 58
DIMAN	27 8 Pentecôte. Solenn. de Ste- [Anne.	4 43	7 30	11 39
Lundi	28 S. Nazaire, M.	4 43	7 28	matin
Mardi	29 Ste Marthe, V.	4 44	7 27	0 31
Mercredi	30 SS. Abdon et Sennen, MM.	4 46	7 26	1 33
Jeudi	31 S. Ignace de Loyola, C.	4 47	7 25	2 43

Bienfaisance.—Répands tes bienfaits sur tes amis, pour qu'ils t'aient plus tendrement encore ; répands-les sur tes ennemis, pour qu'ils deviennent enfin tes amis.

PLEINE LUNE, le 2, à 2h. 18m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 9, à 9h. 15m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 17, à 3h. 16m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 24, à 10h. 18m. du matin.

PLEINE LUNE, le 31, à 2h. 4m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1 S. Pierre aux Liens.	4 48	7 24	lever.
Samedi	2 S. Alphonse de Liguori, E.D.	4 50	7 22	7 28
DIMAN	3 9 Pent. Inv. du corps de S.	4 51	7 21	7 53
Lundi	4 S. Dominique, C. [Étienne.	4 52	7 20	8 15
Mardi	5 N.-D. des Neiges.	4 53	7 19	8 36
Mercredi	6 Transfig. de N.-S. J.-C.	4 55	7 17	8 58
Jeudi	7 S. Gaëtan, C.	4 56	7 16	9 22
Vendredi	8 S. Hormisdas, M.	4 57	7 14	9 46
Samedi	9 S. Romain, M.	4 58	7 12	10 16
DIMAN	10 10 Pent. S. Laurent, M.	4 59	7 11	10 52
Lundi	11 S. Alexandre, charbonnier.	5 1	7 9	11 35
Mardi	12 Ste Claire, V.	5 2	7 8	matin
Mercredi	13 Ste Radegonde, reine.	5 3	7 7	0 26
Jeudi	14 S. Eusèbe, M.	5 4	7 5	1 25
Vendredi	15 Assomption B. V. M.	5 5	7 3	2 31
Samedi	16 Jéine. S. Roch, C.	5 6	7 2	3 40
DIMAN	17 11 Pent. Solenn. de l'Assomp.	5 7	7 1	couch.
Lundi	18 Ste Hélène, mère de Cons.	5 8	6 59	7 9
Mardi	19 S. Louis, E. [tantin.	5 9	6 57	7 34
Mercredi	20 S. Bernard, D. C.	5 11	6 55	7 59
Jeudi	21 Ste Jeanne-Fr. de Chantal,	5 12	6 54	8 27
Vendredi	22 S. Symphorien, M. [Vve.	5 13	6 52	9 0
Samedi	23 S. Philippe Béniti, C.	5 14	6 50	9 39
DIMAN	24 12 Pent. S. Barthélemy, ap.	5 16	6 48	10 27
Lundi	25 S. Louis, roi de France.	5 18	6 46	11 25
Mardi	26 S. Zéphirin, pape, M.	5 19	6 45	matin
Mercredi	27 S. Joseph Casalan, M.	5 20	6 43	0 31
Jeudi	28 S. Augustin, E. D.	5 21	6 41	1 41
Vendredi	29 Décollation de S. J.-Baptiste.	5 22	6 40	2 53
Samedi	30 Ste Rose de Lima, V.	5 23	6 38	4 4
DIMAN	31 13 Pent. S. Cœur de Marie.	5 24	6 36	lever.

On ne possède bien que ce que l'on a trouvé soi-même.

DERNIER QUARTIER, le 8, à 3h. 10m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 16, à 1h. 3m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 22, à 4h. 26m. du soir.

PLEINE LUNE, le 30, à 4h. 23m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1 S. Gilles, solitaire.	5 26	6 34	6 40
Mardi	2 S. Étienne, roi.	5 28	6 32	7 2
Mercredi	3 Stes Sérapie et Sabine, MM.	5 29	6 30	7 27
Jeudi	4 S. Moïse, législ. des Hébr.	5 30	6 28	7 49
Vendredi	5 S. Laurent Justinien, E. C.	5 31	6 26	8 17
Samedi	6 S. Pambon de Nitrie, ab.	5 32	6 24	8 50
DIMAN	7 14 Pent. S. Cloud, prêtre.	5 33	6 23	9 29
Lundi	8 Nativité B. V. M.	5 35	6 21	10 16
Mardi	9 Ste Dorothee, M.	5 36	6 19	11 11
Mercredi	10 S. Nicolas Tolentin, C.	5 37	6 17	matin
Jeudi	11 S. Hyacinthe, M.	5 39	6 16	0 13
Vendredi	12 B. Marie-Victoire Fornari.	5 40	6 14	1 20
Samedi	13 S. Amé, abbé.	5 42	6 12	2 29
DIMAN	14 15 Pent. Solenn. Nativ. B. V.	5 43	6 10	3 41
Lundi	15 S. Nicomède, M. [M.	5 44	6 7	couch.
Mardi	16 SS. Corneille et Cyprien.	5 45	6 6	6 0
Mercredi	17 4 Ts. Stigm. de S. Fr. d'Ass.	5 46	6 4	6 29
Jeudi	18 S. Joseph de Cupertino.	5 48	6 2	7 0
Vendredi	19 4 Ts. S. Janvier et ses comp.	5 49	6 1	7 38
Samedi	20 4 Ts. S. Eustache, M. [MM.	5 50	5 58	8 24
DIMAN	21 16 Pent. S. Nom de Marie.	5 51	5 56	9 20
Lundi	22 S. Thomas de Villeneuve,	5 52	5 57	10 24
Mardi	23 S. Lin, pape, M. [arch.	5 54	5 55	11 33
Mercredi	24 S. Germer, abbé.	5 56	5 53	matin
Jeudi	25 B. Pre Claver, ap. des Nèg.	5 56	5 52	0 44
Vendredi	26 S. Cyprien et Ste Justine, MM.	5 57	5 50	1 53
Samedi	27 SS. Côme et Damien, MM.	5 59	5 47	3 1
DIMAN	28 17 Pent. N.-D. des 7 Douleurs.	6 00	5 44	4 6
Lundi	29 S. Michel, archange.	6 15	5 42	lever.
Mardi	30 S. Jérôme, C. D.	6 25	5 40	5 28

La vertu est une incorruptible sentinelle qui croise la baïonnette à nos passions lorsqu'elles veulent enjamber la frontière du devoir.

DERNIER QUARTIER, le 8, à 8h. 49m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 15, à 10h. 15m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 22, à 1h. 25m. du matin.

PLEINE LUNE, le 29, à 9h. 15m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1 S. Rémi, E. C.	6 35	38	5 52
Jeudi	2 Les SS. Anges Gardiens.	6 45	36	6 19
Vendredi	3 S. Gérard, C.	6 55	34	6 51
Samedi	4 S. François d'Assise, C.	6 75	32	7 28
DIMAN	5 18 Pent. Solenn. S. Michel.	6 85	30	8 11
Lundi	6 S. Bruno, fond. des Char-	6 95	27	9 2
Mardi	7 S. Marc, pape. [treux.	6 115	25	10 0
Mercredi	8 Ste Brigitte, Vve.	6 135	24	11 3
Jeudi	9 S. Denis l'Aréopagite, E. M.	6 135	21	matin
Vendredi	10 S. François de Borgia, C.	6 145	20	0 9
Samedi	11 S. Andronic et ses c., MM.	6 155	19	1 18
DIMAN	12 19 Pent. Maternité B. V. M.	6 165	17	2 29
Lundi	13 S. Edouard le Confesseur, roi.	6 185	14	3 42
Mardi	14 S. Calixte, pape, M.	6 205	12	4 58
Mercredi	15 Ste Thérèse, V.	6 215	9	couch.
Jeudi	16 S. Gal, abbé.	6 235	7	5 33
Vendredi	17 Ste Hedwige, veuve.	6 245	5	6 17
Samedi	18 S. Luc, évangéliste.	6 255	4	7 11
DIMAN	19 20 Pent. Pureté B. V. M.	6 265	2	8 14
Lundi	20 S. Jean de Kenti, prêtre.	6 285	1	9 24
Mardi	21 S. Hilarion, abbé.	6 294	59	10 35
Mercredi	22 S. Philippe, E. M.	6 314	57	11 46
Jeudi	23 S. Jean de Capistran, C.	6 324	55	matin
Vendredi	24 S. Félix, E. M. [MM.	6 334	53	0 53
Samedi	25 S. Chrysanthe et Ste Darie,	6 354	52	1 59
DIMAN	26 21 Pent. Patronage de la S. V.	6 364	50	3 2
Lundi	27 B. André Bobola, prêtre, M.	6 384	49	4 5
Mardi	28 SS. Simon et Jude, apôtres.	6 394	47	5 7
Mercredi	29 S. Narcisse, E.	6 414	46	lever.
Jeudi	30 SS. Marcel et Cassien, MM.	6 424	46	4 52
Vendredi	31 Jéu. S. Alphonse Rodriguez.	6 434	45	5 27

Rien en nous instruit plus que ce qui nous manque.

DERNIER QUARTIER, le 7, à 1h. 1m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 13, à 7h. 45m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 20, à 1h. 55m. du soir.

PLEINE LUNE, le 28, à 4h. 3m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1 TOUSSAINT (d'oblig).	6 44	4 44	6 10
DIMAN	2 22 <i>Pentecôte.</i>	6 46	4 42	6 57
Lundi	3 <i>Commémoration des Morts.</i>	6 48	4 40	7 47
Mardi	4 S. Charles Borromée, E. C.	6 49	4 39	8 53
Mercredi	5 S. Zacharie et Ste Elisabeth.	6 50	4 37	9 56
Jeudi	6 S. Léonard, ermite.	6 52	4 36	11 2
Vendredi	7 Ste Marie, servante.	6 54	4 34	matin
Samedi	8 Les quatre Couronnés.	6 55	4 32	0 10
DIMAN	9 23 <i>Pent. Déd. de l'égl. S. J. de</i>	6 56	4 31	1 19
Lundi	10 S. André Avellin, rel. [Latr.	6 57	4 29	2 31
Mardi	11 S. Martin, E. C.	6 58	4 28	3 46
Mercredi	12 S. Martin, pape, M.	7 00	4 27	5 4
Jeudi	13 S. Stanislas de Kostka, C.	7 1	4 26	couch.
Vendredi	14 S. Didace, C.	7 3	4 25	4 55
Samedi	15 Ste Gertrude, veuve.	7 5	4 24	5 56
DIMAN	16 24 <i>Pent. S. Edmond, C.</i>	7 6	4 23	7 4
Lundi	17 S. Grégoire le Thaumaturge,	7 7	4 22	8 19
Mardi	18 Déd. des égl. SS. P. et P. [E.	7 8	4 21	9 33
Mercredi	19 Ste Elisabeth de Hongrie,	7 11	4 20	10 44
Jeudi	20 S. Félix de Valois, C. [reine.	7 12	4 19	11 51
Vendredi	21 Présentation de la Ste V.	7 13	4 18	matin
Samedi	22 Ste Cécile, V. M.	7 14	4 18	0 56
DIMAN	23 25 <i>Pent. S. Clément, pape, M.</i>	7 16	4 17	1 58
Lundi	24 S. Jean de la Croix, C.	7 17	4 16	3 0
Mardi	25 Ste Catherine, V. M.	7 18	4 15	4 1
Mercredi	26 S. Pierre, E. M.	7 19	4 15	5 3
Jeudi	27 Bienh. Marg. de Savoie, Vve.	7 21	4 15	6 4
Vendredi	28 S. Irénée, E. M.	7 22	4 14	lever.
Samedi	29 S. Saturnin, M.	7 23	4 13	4 54
DIMAN	30 <i>Ï Avent. S. André, apôtre.</i>	7 25	4 13	5 47

On lit plus vite un livre emprunté qu'un livre acheté.

DERNIER QUARTIER, le 6, à 2h. 49m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 13, à 6h. 10m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 20, à 6h. 21m. du matin.

PLEINE LUNE, le 28, à 11h. 21m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1 S. Éloi, E.	7 26	4 12	6 46
Mardi	2 Ste Bibiane, V. M.	7 26	4 12	7 49
Mercredi	3 <i>Jeûne.</i> S. François Xavier, C.	7 28	4 12	8 53
Jeudi	4 S. Pierre Chrysologue, E. C.	7 29	4 11	9 59
Vendredi	5 <i>Jeûne.</i> S. Sabas, abbé.	7 30	4 11	11 5
Samedi	6 S. Nicolas, E. C.	7 31	4 11	matin
DIMAN	7 <i>II Avent.</i> S. Ambroise, E. C.	7 32	4 11	0 14
Lundi	8 IMMAC. CONCEPT. (d'obl).	7 32	4 11	1 24
Mardi	9 Ste Léocadie, V. M.	7 35	4 11	2 38
Mercredi	10 <i>Jeûne.</i> S. Melchiade, pape.	7 35	4 11	3 55
Jeudi	11 S. Damase, pape.	7 36	4 11	5 14
Vendredi	12 <i>Jeûne.</i> S. Valéri, abbé.	7 37	4 11	couch.
Samedi	13 Ste Odile, abbesse.	7 38	4 11	4 39
DIMAN	14 <i>III Avent.</i> S. Spiridion, E.	7 39	4 11	5 53
Lundi	15 S. Paul de Latre.	7 40	4 12	7 9
Mardi	16 S. Eusèbe, E.	7 41	4 12	8 24
Mercredi	17 4 <i>Temps.</i> S. Lazare.	7 42	4 12	9 36
Jeudi	18 S. Paul, anachorète.	7 42	4 12	10 43
Vendredi	19 4 <i>Temps.</i> S. Gatien, E.	7 43	4 13	11 48
Samedi	20 4 <i>Temps.</i> S. Timothée, M.	7 43	4 13	matin
DIMAN	21 <i>IV Avent.</i> S. Thomas, apôtre.	7 44	4 14	0 51
Lundi	22 Bienh. Yves, E.	7 45	4 15	1 53
Mardi	23 Ste Victoire, V.	7 45	4 16	2 55
Mercredi	24 <i>Jeûne.</i> Stes Tharsille et Emi-	7 45	4 16	3 56
Jeudi	25 NOEL (d'oblig.) [lienne.	7 45	4 16	4 53
Vendredi	26 S. Etienne, M.	7 46	4 17	5 53
Samedi	27 S. Jean l'Évang., apôtre.	7 46	4 18	lever.
DIMAN	28 Les SS. Innocents.	7 46	4 18	4 39
Lundi	29 S. Thomas de Cantorbéry, M.	7 47	4 18	5 41
Mardi	30 S. Evroul, abbé.	7 47	4 19	6 46
Mercredi	31 S. Sylvestre, pape.	7 46	4 20	7 51

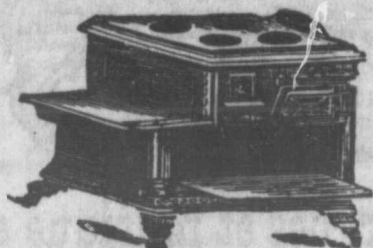
Ne vous croyez pas exempt de prétentions : ce serait la plus grande de toutes.

AUGUSTE COUILLARD

MARCHAND DE

Ferronnerie, Peinture, Vitres, Poeles de toutes sortes,

Ustensiles de
cuisine,
Fournitures de
Maisons.



Outils de Me-
nusiers en
grande quan-
tité, etc.

**233, 235, 237 & 239, RUE ST-PAUL
MONTREAL.**

J'ai agrandi mon magasin de plus du double, et comme je paie mes marchandises comptant, je vends meilleur marché que partout ailleurs.

☞ Ayant fait des arrangements avec une des meilleures manufactures de PIANOS de New-York, j'aurai toujours en mains de ces pianos qui seront visibles à mon magasin et à ma résidence, **34, rue St-Hubert**. N'ayant pas de loyer à payer pour la vente de ces pianos, je puis les vendre à beaucoup meilleur marché que

tout autre marchand de Pianos. J'ai en ma possession des certificats de plus de 2000 personnes disant que ces pianos sont de 1^{re} qualité.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'aller ailleurs.

AUGUSTE COUILLARD.

ETABLIS EN 1860.

Laurent, Laforce & Cie.



Pianos, Orgues et musique en feuilles

MAGASIN :

237, Rue Notre-Dame, Montréal.

Frs-X. LeCAVALIER & Cie

IMPORTATEURS DE

Marchandises Seches

Françaises, Anglaises et Américaines

EN GROS ET EN DETAIL

293, RUE ST-LAURENT, COIN DE LA RUE MIGNONNE

MONTREAL.

PUISSANCE DU CANADA.

Etendue et population.

PROVINCES.	POPULATION.	ÉTENDUE EN MILLES ANGLAIS.
Québec.....	1,191,516	210,020
Ontario.....	1,620,851	121,260
Nouvelle-Ecosse.....	387,800	18,660
Nouveau-Brunswick.....	285,594	27,105
Manitoba.....	20,963	14,000
Colombie.....	80,000	220,000
Territoires du Nord-Ouest.....	80,000	2,737,000
Ile du Prince-Edouard.....		12,100

Population des principales villes du Canada.

Québec.....	59,669
Montréal.....	107,225
Toronto.....	56,092
Ottawa.....	21,545
London.....	15,826
Hamilton.....	26,716
Kingston.....	12,407
Trois-Rivières.....	8,414
Sorel.....	5,519
Prescott.....	7,647
Lévis.....	13,021
Cornwall.....	7,114
Sherbrooke.....	8,516
Frédéricton.....	6,006
St-Jean (N.-B.).....	28,805
Halifax.....	56,963
Fort Garry.....	8,000
Victoria.....	4,540
Charlottetown.....	7,500

GOUVERNEMENT DU CANADA.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Gouverneur-Général.

Son Excellence Sir JOHN GEORGE EDWARD HENRY DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, R. I., Marquis de LORNE.

Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada.

Premier et Ministre de l'Intérieur.—Très-Hon. Sir John A. Macdonald.

Ministre des Finances.—L'Hon. S. L. Tilley.

Ministre des Travaux Publics.—L'Hon. Charles Tupper.

Ministre de l'Agriculture.—L'Hon. J. H. Pope.

Président du Conseil.—L'Hon. John O'Connor.

Ministre de la Justice.—L'Hon. James Macdonald.

Ministre de la Milice.—L'Hon. L. F. R. Masson.

Maître Général des Postes.—L'Hon. H. L. Langevin.

Ministre de la Marine et des Pêcheries.—L'Hon. J. C. Pope.

Ministre des Douanes.—L'Hon. Mackenzie Bowell.

Secrétaire d'Etat.—L'Hon. J. C. Aikins.

Receveur Général.—L'Hon. Alexander Campbell.

Ministre du Revenu de l'Intérieur.—L'Hon. L. F. G. Baby.

Membres du Sénat du Canada pour la Province de Québec.

Hon. J. C. Chapais, St-Denis.	Hon. W. H. Chaffers, St-Césaire.
" J. H. Bellerose, St-Vincent-de-Paul.	" J. B. Guévremont, Sorel.
" J. O. Bureau, St-Rémi.	" J. Ferrier, Montréal.
" D. E. Price, Québec.	" T. Ryan, Montréal.
" L. Dumouchel, St-Benoît.	" M. H. Cochrane, Compton.
" L. Lacoste, Boucherville.	" Edward Goff Penny, Montréal.
" J. F. Armand, Rivière-des-Prairies.	" H. Fabre, Québec.
" P. Baillargeon, Québec.	" A. H. Paquet, St-Cuthbert.
" Eug. Chinic, Québec.	" C.A.P. Pelletier, Québec
" F. X. A. Trudel, Montréal.	" C. H. Pozer, St-George.
" J. Hamilton, Hawkesbury.	" G. G. Stevens, Waterloo.
" C. Cormier, Plessisville.	" J. R. Thibaudeau, Montréal.

**Membres de la Chambre des Communes du Canada
pour la Province de Québec.**

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.....	Thomas Christie.....	Lachute.
Bagot.....	J. A. Mousseau.....	Montréal.
Beauce.....	J. Bolduc.....	St-Victor de
Beauharnois.....	M. Cayley.....	Montréal.(Tring.
Bellechasse.....	A. Larue.....	Québec.
Berthier.....	E. O. Cuthbert.....	Berthier (en h.)
Bonaventure.....	Hon. Théod. Robitaille.	New-Carlisle.
Brome.....	E. L. Chandler.....	Brome.
Chambly.....	P. B. Benoît.....	St-Hubert.
Champlain.....	H. Montplaisir.....	Cap de la Made-
Charlevoix.....	P. A. Tremblay.....	Québec. (leine.
Châteauguay.....	L'Hon. L. H. Holton ...	Montréal.
Chicoutimi et Saguenay.....	E. Cimon.....	Chicoutimi.
Compton.....	Hon. J. H. Pope.....	Eaton.
Deux-Montagnes..	J. B. Daoust.....	St-Eustache.
Dorchester.....	F. Rouleau.....	Québec.
Drummond et Arthabaska.....	D. O. Bourbeau.....	Victoriaville.
Gaspé.....	P. Fortin.....	Québec.
Hochelaga.....	Alph. Desjardins.....	Montréal.
Huntingdon.....	Julius Scriver.....	Hemmingford.
Iberville.....	François Béchard.....	St-Grégoire le
Jacques-Cartier..	Désiré Girouard.....	Montréal. [Gr.
Joliette.....	L. F. G. Baby.....	Joliette.
Kamouraska.....	Joseph Dumont.....	St-André.
Laprairie.....	Alf. Pinsonnault ..	St-Jacq. le Min.
L'Assomption.....	H. Hurteau.....	St-Lin.
Laval.....	Ald. Ouimet.....	Montréal.
Lévis.....	J. G. Blanchet.....	Lévis.
L'Islet.....	P. B. Casgrain.....	Québec.
Lotbinière.....	C. I. Rinfret.....	Ste-Croix.
Maskinongé.....	Fréd. Houde.....	Montréal.
Mégantic.....	L. E. Olivier.....	St-Ferdinand.
Missisquoi.....	G. B. Baker.....	Sweetsburg.
Montcalm. . . .	Firmin Dugas.....	St-Liguori.
Montmagny.....	A. C. P. R. Landry.....	St-Pierre.
Montmorency.....	P. V. Valin.....	Château-Richer
Montréal Centre..	M. P. Ryan.....	Montréal.
“ Est.....	J. C. Coursol.....	“
“ Ouest ..	M. H. Gault.....	“

Napierville.....	S. Coupal.....	St-Cyprien.
Nicolet	F. X. O. Méthot	St-Pierre les B.
Ottawa (comté)....	A. Wright.....	Canton de Hull.
Pontiac	J. Poupore	Chichester.
Portneuf	R. P. Vallée	Québec.
Québec Centre....	J. Malouin	"
" Est.....	Hon. W. Laurier.....	Arthabaskaville
" Ouest.....	Hon. Thos. McGreevy..	Québec.
Québec (comté)....	A. P. Caron.....	"
Richolieu	L. H. Massue	Varennes.
Richmond et		
Wolfe	W. B. Ives	Sherbrooke.
Rimouski	J. B. R. Fiset.....	Rimouski.
Rouville.....	G. A. Gigault.....	St-Césaire.
St-Hyacinthe	Ls Tellier	St-Hyacinthe.
St-Jean (Q).....	Frs Bourassa,	St-Valentin.
St-Maurice	L. L. L. Desaulniers.....	Montréal.
Shefford	Hon. L. S. Huntington.	Ottawa.
Sherbrooke	E. T. Brooks.....	Sherbrooke.
Soulanges	J. P. Lanthier.....	St-Polycarpe.
Stanstead.....	C. C. Colby.....	Stanstead Plain.
Témiscouata.....	P. E. Grandbois.	Fraserville.
Terrebonne	L. F. R. Masson	Terrebonne.
Trois-Rivières.....	W. McDougall.....	Trois-Rivières.
Vaudreuil	J. B. Mongenais.....	Rigaud.
Verchères	Hon. F. Geoffrion.....	Verchères.
Yamaska.....	C. Gill	Sorel.

PROVINCE DE QUÉBEC.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC.

Pouvoir Exécutif.

Lieutenant-Gouverneur. — L'HON. LUC LETELLIER DE ST-JUST.

Premier et Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics.—L'Hon. H. G. Joly.

Procureur Général.—L'Hon. D. A. Ross.

Commissaire des Terres de la Couronne. — L'Hon. Frs Langelier.

Président du Conseil.—L'Hon. Henry Starnes.

Trésorier.—L'Hon. P. Bachand.

Solliciteur Général.—L'Hon. Alex. Chauveau.

Secrétaire et Régistrateur Provincial.—L'Hon. F. G. Marchand.

Conseil Législatif.

Orateur : L'HON. HENRY STARNES.

NOMS DES CONSEILLERS.	LEUR RÉSIDENCE.
Hon. F. H. Lemaire	St-Benoît.
" J. L. Beaudry	Montréal.
" Thomas Wood	Dunham Flats.
" J. B. G. Proulx	Nicolet.
" P. E. Dostaler	Berthier (en haut).
" Henry Starnes	Montréal.
" E. Dionne	Ste-Anne de la Pocatière.
" T. Savage	L'Anse au Cap.
" George Bryson	Mansfield.
" L. Panet	Québec.
" J. E. Gingras	Québec.
" A. R. C. de Léry	Québec.
" Chs B. de Boucherville	Boucherville.
" Louis Archambault	L'Assomption.
" E. Prud'homme	Paroisse de Montréal.
" P. E. Roy	St-Pie.
" J. J. Ross	Ste-Anne de la Pérade.
" W. H. Webb	Melbourne.
" Edouard Rémillard	Québec.
" Joseph Gaudet	Gentilly.
" P. B. de la Bruère	St-Hyacinthe.
" John Hearn	Québec.
" James Ferrier	Montréal.

Assemblée Législative.

Orateur : L'HON. ARTHUR TURCOTTE.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil	Robt. J. Meikle	Lachute.
Bagot	Narcisse Blais	St-Pie.
Beauce	Joseph Poirier	St-Joseph, Beau-
Beauharnois	Célestin Bergevin	Beauharnois [ce
Bellechasse	P. Boutin	St-Raphaël.
Berthier	Joseph Robillard	Lanoraie.
Bonaventure	J. Israël Tarte	Québec.
Brome	W. W. Lynch	Knowlton.
Chambly	Stanislas Martel	Chambly Bassin
Champlain	D. Nap. St-Cyr	Ste-Anne de la [Pérade.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Charlevoix.....	Onésime Gauthier.....	St-Urbain.
Châteauguay.....	E. Laberge.....	Ste-Philomène.
Chicoutimi et Saguenay	W. E. Price.....	Saguenay.
Compton	W. Sawyer	Sawyerville.
Deux-Montagnes..	C. L. Champagne	St-Eustache.
Dorchester	N. Audet.....	St-Anselme.
Drummond et Arthabaska	Wm. John Watts.....	Drummondville
Gaspé	E. James Flynn.....	Québec.
Hochelaga	Hon. L. Beaubien.....	Montréal.
Huntingdon.....	Dr A. Cameron	Huntingdon.
Iberville.....	Louis Molleur	St-Jean.
Jacques-Cartier..	N. M. Lecavalier	St-Laurent.
Joliette.....	V. P. Lavallée	St-Félix de Val.
Kamouraska	C. A. E. Gagnon	Rivière Ouelle.
Lapraire	L. B. A. Charlebois.....	Laprairie.
L'Assomption.....	O. Pelletier	L'Épiphanie..
Laval	L. O. Loranger	Montréal.
Lévis	T. E. Pâquet.....	St-Nicolas.
L'Islet	J. Bte Dupuis.....	St-Roch des Aul-
Lotbinière	Hon. H. G. Joly	Québec. [nets.
Maskinongé	Edouard Caron	Rivière du Loup (en haut.)
Mégantic	Hon. G. Irvine.....	Québec.
Missisquoi.....	Ernest Racicot.....	Sweetsburg.
Montcalm	Octave Magnan	St-Alexis.
Montmagny	L. N. Fortin	Cap St-Ignace.
Montmorency	Charles Langelier	Québec.
Montréal Ouest...	James McShane	Montréal.
“ Centre ..	H. A. Nelson.....	“
“ Est	L. O. Taillon	“
Napierville.	L. D. Lafontaine.	St-Edouard.
Nicolet	C. E. Houde	St-Célestin.
Ottawa (comté)....	Louis Duhamel.....	Township de [Wright.
Pontiac	Hon. L. R. Church.....	Aylmer.
Portneuf	Hon. F. Langelier.....	Québec.
Québec Est	Joseph Shehyn	“
“ Ouest.....	A. H. Murphy	“
“ Centre ...	R. F. Rinfret dit Malouin	“
“ (comté) ...	Hon. D. A. Ross.....	“
Richm. et Wolfe ..	Jacques Picard.....	Wotton.
Richelieu	Michel Mathieu	Sorel.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Rimouski	Hon. Alex. Chauveau..	Québec.
Rouville	Solyme Bertrand	St-Mathias.
St-Hyacinthe	Hon. P. Bachand	St-Hyacinthe.
St-Jean.	Hon. F. G. Marchand....	St-Jean Iberv.
St-Maurice	F. S. L. Desaulniers	Yamachiche.
Shefford.....	J. Lafontaine	Roxton Falls.
Sherbrooke	Hon. J. G. Robertson...	Sherbrooke.
Soulanges	W. Duckett	Coteau Landing
Stanstead	Henry Lovell	Coaticook.
Témiscouata.....	G. H. Deschênes.	Ste-Epiphane.
Terrebonne	Hon. J. A. Chapleau....	Montréal.
Trois-Rivières	Hon. Arthur Turcotte ..	Trois-Rivières.
Vaudreuil	E. H. Lalonde	Ste-Marthe.
Verchères.....	J. Bte Brousseau.....	Sorel.
Yamaska	J. C. S. Wurtele-.....	Montréal.

Cour Suprême de la Puissance du Canada.

(Siège à Ottawa)

Hon. Sir Wm. Buell Richards, juge-en-chef; les Hon. Samuel H. Strong, Téléphore Fournier, Elzéar Taschereau, Wm. J. Ritchie, Wm. Alex. Henry, juges puînés.

TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Juges de la Cour du Banc de la Reine.

Juge-en-chef: L'Hon. A. A. Dorion.—Juges puînés, les Hon. Samuel Cornwallis Monk, T. K. Ramsay, U. J. Tessier. Alex. Cross.

Noms des Juges de la Cour Supérieure, leur résidence et les Districts qui leur sont assignés.

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
Hon. Wm. C. Meredith. } " Andrew Stuart... } " B. Caron..... } } Québec		{ Québec et le com- té de Mégantic, dans le district d'Arthabaska.

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
Hon. F. W. Torrance...	} Montréal	} Montréal et Terrebbonne, moins le comté d'Argenteuil.
" Robert MacKay ..		
" F. G. Johnson.....		
" L. A. Jetté		
" H. F. Rainville...		
" A. C. Papineau....		
" L. A. Olivier	Joliette	Joliette.
" L. Bélanger	Beauharnois ...	Beauharnois.
" W. Chagnon	St-Jean	Iberville.
" A. Polette.....	Trois-Rivières...	Trois-Rivières.
" M. Doherty	Sherbrooke	St-François.
" M. Laframboise.....	New-Carlisle ...	Gaspé.
" J. B. Bourgeois.....	Aylmer	Ottawa et le comté d'Argenteuil, dans le district de Terrebonne.
" L. V. Sicotte	St-Hyacinthe...	St-Hyacinthe.
" C. Dunkin	Beauharnois ...	Bedford.
" Ths. J. J. Loranger.	Sorel.....	Richelieu.
" J. N. Bossé	Kamouraska ...	Montmagny et Beauce.
" A. B. Routhier.....	Malbaie	Saguenay et Chicoutimi.
" Thos. McCord.....	Rimouski.
" Henri Taschereau...	Montmagny	Kamouraska et Rimouski.
" M. A. Plamondon.....	Drummond et Arthabaska.

Ministère de l'Instruction publique de la Province de Québec.

Hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Louis Giard, M. D., Secrétaire; Henry Hopper Miles, LL.D., D.C.L., Assistant-Secrétaire.

Conseil de l'Instruction publique.

Président, L'Hon. G. Ouimet, surintendant. — *Membres catholiques* (formant le comité catholique du Conseil) : Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec; LL. GG. les évêques de Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, St-

Hyacinthe et Ottawa ; les honorables P. J. O. Chauveau, T. Ryan, A. B. Routhier, et MM. P. S. Murphy, Jos. Lachaine et Frs Painchaud.—*Secrétaire du comité catholique*, M. Louis Giard.

Membres protestants (formant le comité protestant du Conseil) : le très-révérend James William Williams, D.D., évêque de Québec ; l'hon. Chs Dewey Day, L.L.D. ; l'hon. Christopher Dunkin, B.C.L. ; le rév. John Cook, D.D. ; l'hon. George Irvine ; le vénérable archidiacre William Turnbull Leach, LL.D., D.C.L. ; l'hon. James Ferrier, sénateur ; M. J. W. Dawson, LL.D., avec l'hon. ministre de l'instruction publique (*ex officio*).—*Secrétaire du comité protestant*, Henry H. Miles, LL.D., D.C.L.

Membres du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Les Honorables H. G. Joly et Gédéon Ouimet, *ex-officio*, Québec ; J. J. Ross, Ste-Anne de la Pérade ; M. H. Cochrane, Compton ; D. E. Price, Québec ; Louis Beaubien, Montréal ; J. Gaudet, Gentilly ; MM. L. H. Massue, *Président*, Varennes ; S. N. Blackwood, *Vice-Président*, Shefford ; J. M. Browning, Longueuil ; E. J. Deblois, Québec ; P. B. Benoit, St-Hubert ; A. Marsan, L'Assomption ; Rév. F. Pilote, St-Augustin de Portneuf ; Rév. S. Tassé, Ste-Scholastique ; A. Somerville, Lachine ; A. Casavant, St-Dominique ; J. N. E. Faribault, L'Assomption ; L. N. Gauvreau, l'Île Verte ; J. L. Gibb, Québec ; A. C. P. R. Landry, St-Pierre (Montmagny) ; George Leclère, *Secrétaire-Trésorier*.—Bureau : 63, rue St-Gabriel, Montréal.

Timbres à apposer sur les Billets promissoires.

Pour tout billet de \$25 et au-dessous.....	1 centin.
“ “ plus de \$25 et n'excédant pas \$50	2 “
“ “ plus de \$50 et n'excédant pas \$100.....	3 “
“ “ \$100.....	3 “

Et 3 centins pour chaque \$100 ou fraction de \$100 additionnels.

Règlements et Tarif de la Poste.

Toutes les lettres envoyées dans l'intérieur de la Puissance doivent être payées d'avance, au moyen de timbres-poste, au taux de 3 centins par demi-once; celles qui ne le sont pas sont envoyées au bureau des Lettres Mortes à Ottawa.

Pour les Lettres pesant plus d'une demi-once, il est loisible aux expéditeurs de ne mettre sur celles-ci qu'un timbre de 3 centins, le reste devant être payé à double par le destinataire. Ainsi, dans le cas où une lettre pesant plus d'une demi-once, mais n'excédant pas une once, est mise à la poste, affranchie au montant de 3 centins seulement, elle doit être chargée d'une taxe de 6 centins non payés, et transmise à son adresse.

Sur les Lettres déposées à un bureau de poste pour être délivrées à ce même bureau, la taxe est de 1 centin par demi-once, payable d'avance, au moyen d'un timbre-poste apposé à ces lettres lorsqu'elles sont déposées.

Le port de toute publication périodique expédiée par la malle aux abonnés, doit être payé d'avance par l'expéditeur, au taux de 1 centin par livre ou fraction de livre.— Pour les journaux expédiés par des particuliers, la taxe est de 1 centin par 4 onces. Cette taxe est payable d'avance, comme pour les numéros d'abonnement.

Les cartes-poste de 1 centin circulent au Canada et dans les Etats-Unis, sans charge extra.

Les règles ci-dessus s'appliquent aux Lettres et Journaux envoyés aux Etats-Unis ou à Terre-Neuve.

La taxe sur les Lettres pour le Royaume-Uni est de 5 centins par demi-once, et doit être payée d'avance, sinon le destinataire doit payer une taxe double; si le paiement fait d'avance est insuffisant, la taxe est encore double, déduction faite de ce qui pourra avoir été payé d'avance.

Pour enregistrer une lettre, il faut ajouter à la taxe ordinaire 2 centins pour les lettres circulant au Canada, 5 centins pour celles destinées aux Etats-Unis, et 8 centins pour celles envoyées en Angleterre.

Pour tous les livres, brochures, publications de circonstance, circulaires imprimées, prix courants, prospectus, manuscrits d'ouvrages et de journaux, épreuves d'imprimerie, cartes, dessins, gravures, photographies, feuilles de musique, documents totalement ou partiellement imprimés ou écrits, tels que titres, actes, polices d'assurance, ou autres documents de même nature, paquets de graines, boutures,

racines bulbeuses, scions ou greffes, patrons ou échantillons de marchandises circulant d'une place à une autre en Canada, la taxe est de 1 centin par 4 onces payable à l'avance au moyen de timbres-poste—Aucune lettre ou écrit destiné à en tenir lieu ne devra être mis dans ces paquets ; et tout envoi doit être mis dans des enveloppes ouvertes par les bouts ou les côtés, ou empaqueté de telle autre manière qu'il puisse être examiné pour s'assurer que cette prescription est observée.

Les matières énumérées ci-dessus peuvent être adressées aux Etats-Unis ou à Terre-Neuve moyennant la même taxe de 1 centin par 4 onces, payée d'avance ; mais les échantillons et les patrons adressés aux Etats-Unis, sont soumis à une taxe uniforme de 10 centins payée d'avance et ne doivent pas excéder le poids de 8 onces.

Tarif des Lettres, Journaux, Livres, etc., pour l'Angleterre et divers autres pays.

PAYS.	Lettres.	Cartes-poste	Chaque journal au-dessous de	Livres, échantillons, circulaires, etc.	Enregistrement.
	$\frac{1}{2}$ once		4 oz.	2 onces.	
Allemagne.....	} 5	} 2	} 2	} 2	} 5
Angleterre.....					
Autriche.....					
Belgique.....					
Danemark.....					
Egypte.....					
Espagne.....					
France et Algérie.....					
Gibraltar.....					
Grèce et îles Ioniennes.....					
Hollande.....					
Italie.....					
Japon.....					
Malte.....					
Portugal et îles Madère et Açores.....					
Russie et grand-duché de Finlande.....					
St-Pierre et Miquelon.....					
Suède et Norvège.....					
Suisse.....					
Turquie (d'Europe et d'Asie).....					

Régistrateurs de la Province de Québec.

Comté ou Div. d'Enregistrement.	Lieu où se tient le bureau d'Enregistrement.	Nom du Régistrateur.
<i>Argenteuil</i>	Lachute.....	Thomas Barron.
<i>Arthabaska</i>	Arthabaskaville.....	M. J. A. Poisson.
<i>Bagot</i>	St-Liboire.....	Jos. C. Bachand.
<i>Beauce</i>	St-François.....	Jean E. Proulx.
<i>Beauharnois</i>	Beauharnois.....	Jos. Mayer.
<i>Bellechasse</i>	St-Michel.....	P. Forgues.
<i>Berthier</i>	Berthier.....	B. E. Pellant.
<i>Bonaventure</i>	New-Carlisle.....	Joseph G. Label.
“ 2 ^e div.....	Carleton.....	J. A. Verge.
<i>Brome</i>	Knowlton.....	Hiram S. Foster.
<i>Chambly</i>	Longueuil.....	P. Hurteau.
<i>Champlain</i>	Ste-Genève.....	Elie Rinfret.
<i>Châteauguay</i>	Ste-Martine.....	Alexis M. Gagnier.
<i>Chicoutimi</i>	Chicoutimi.....	Ovide Bossé.
“ 2 ^e div.....	Hébertville.....	Calixte Hébert.
<i>Coaticook</i>	Coaticook.....	Otis Shurtleff.
<i>Compton</i>	Cookshire.....	Samuel Orr.
(Div. <i>Sherbrooke</i>).....	Sherbrooke.....	Wm. Ritchie.
<i>Deux-Montagnes</i>	Ste-Scholastique.....	Dosithée Dupras.
<i>Dorchester</i>	Ste-Hénédine.....	J. E. Rouleau.
“ 2 ^e Div.....	Pointe Lévis.....	François M. Guay.
<i>Drummond</i>	Drummondville.....
<i>Gaspé</i>	Percé.....	J. X. Lavoie.
<i>Hochelaga et</i>
<i>Jacques-Cartier</i>	Montréal.....	L. W. Sicotte et F. Filiatrault.
<i>Huntingdon, 1^e</i> } Div.....	Laprairie.....	Adolphe Beauvais.
<i>Huntingdon, 2^e</i> } Div.....	Huntingdon.....	Andrew Somerville.
<i>Iberville</i>	Iberville.....	M. A. Bessette.
<i>Ile d'Orléans</i>	St-Laurent.....	B. Peltier.
<i>Iles de la Madel.</i>	Amherst.....	Ed. Borne.
<i>Joliette</i>	Joliette.....	Chs G. Beaudoir.
<i>Kamouraska</i>	St-Louis de Kamouraska.....	Henri Garon.
<i>L'Assomption</i>	L'Assomption.....	Barthélemy Rocher.
<i>Laval</i>	Ste-Rose.....	Adélarde E. Léonard
<i>L'Islet</i>	St-Jean Port Joli.....	Thadée Michaud.
<i>Lotbinière</i>	Ste-Croix.....	Joseph Filteau.
<i>Maskinongé</i>	Rivière-du-Loup.....	J. E. Pichette.
<i>Mégantic</i>	Inverness.....	Wm. H. Lambly.
<i>Missisquoi</i>	Bedford.....	Richard Dickinson.
<i>Montcalm</i>	Ste-Julienne.....	Jos. Ed. Beaupré.
<i>Montmagny</i>	Montmagny.....	Joseph D. Lépine.
<i>Montmorency</i>	Château-Richer.....	Gabriel Dick.
<i>Montréal-Ouest</i>	Montréal.....	Geo. H. Ryland.
“ -Est.....	“.....	L. N. Duvernay et J. C. Auger.
<i>Napierville</i>	Napierville.....	Ephrem Bouchard.
<i>Nicolet</i>	Bécancour.....	J. A. Blondin.
<i>Ottawa</i>	Hull.....	Wm. Washburn.
<i>Pontiac</i>	Havelock.....	Walter Rimer.

Portneuf.....	Cap Santé.....
Québec.....	Québec.....	C. N. Montizambert.
Richelieu.....	Sorel (ville).....	Jules Chevallier.
Richmond.....	Richmond.....	Ths. P. Cleveland.
Rimouski, 1re Div.....	St-Jérôme de Matane.....	A. E. Guay.
Rimouski, 2e Div.....	Rimouski.....	L. G. Casault.
Rouville.....	Marieville.....	H. E. Poulin.
Saguenay et Charlevoix, 1re Div.....	}.....St-Etienne.....	Chas Du Berger.
Saguenay et Charlevoix, 2e Div.....		
Shefford.....	Waterloo.....	Jos. Lefebvre.
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	Daniel Thomas.
Soulanges.....	Coteau Landing.....	L. H. Masson.
Stanstead.....	Stanstead Plain.....	C. A. Richardson.
Ste-Anne des Monts.....	}.....Ste-Anne des Monts.....	Israël Dumais.
St-Hyacinthe.....		
St-Jean.....	St-Hyacinthe.....	Hor. St-Germain.
St-Jean.....	St-Jean.....	Guill. A. Marchand.
St-Maurice.....	Trois-Rivières.....
Témiscouata.....	St-J.-Baptiste de l'Isle Verte..	Elie Mailloux.
Terrebonne.....	St-Jérôme.....	L. G. Lachaine.
Vaudreuil.....	Vaudreuil.....	F. de Sales Bastien.
Verchères.....	Verchères.....	Aimé Geoffrion.
Wolfe.....	Wctton.....
Yamaska.....	St-François du Lac.....	L. M. Blondin.

Agences des Terres de la Couronne pour la Province de Québec

NOM DE L'AGENCE.	NOMBRE D'ACRES DISPONI- BLES.	NOM DE L'AGENT.	SA RÉSIDENCE.
Arthabaska.....	192,700	Ant. Gagnon.....	Arthabaskaville.
Bonaventure.....	405,350	L. J. Riopel.....	New-Carlisle.
Charlevoix.....	122,633	George Duberger...	Malbaie.
Chaudière.....	425,900	P. A. Proulx.....	St-Joseph (Beauce.)
Coulonge.....	271,700	Edmond Heath.....	Clarendon.
Gaspé (partie de).....	80,000	Louis Roy.....	Cap-Chat.
Gaspé (partie de).....	112,189	W. H. Arnett.....	Bassin de Gaspé.
Gatineau.....	449,700	Robert Farley.....	Hull.
Grandville.....	610,510	Chs. T. Dubé.....	R. du Loup (en bas.)
Lac St-Jean.....	367,980	J. O. Tremblay.....	Chicoutiml.
L'Assomption (partie de).....	209,350	J.-B. Delfausse.....	Joliette.
L'Assomption (part. de) et partie de la Petite Nation.....	}..... 147,020	C. E. Belle.....	Montréal
Magog.....			
Montmagny.....	568,500	Eug. Renault.....	Montmagny
Petite Nation (part.de).....	192,700	A. B. Filion.....	Grenville.
Petite Nation (part.de).....	141,600	G. W. Cameron.....	Thurso.
Rimouski.....	477,900	J. B. Lepage.....	Rimouski.
Roberval.....	128,074	Israel Dumais.....	N.-D. du Lac St-Jean
Saguenay.....	204,480	G. Duberger.....	Malbaie.
St-Charles.....	194,370	L. J. Rousseau.....	St-Roch (Québec.)
St-François.....	256,200	C. Patton.....	Robinson.
St-Maurice.....	94,200	J. A. Dubord.....	Trois-Rivières.

BANQUES DU CANADA.

36

NOM DE LA BANQUE.	Date de sa fonda- tion.	Capital payé.	Bureau principal.	CAISSIER.	Jours d'Escompte.
QUÉBEC.					
		\$			
Bank of Montreal.....	1818	11,998,400	Montréal.....	R. B. Angus.....	Mardi et Vend..
Bank of British North America.....	1836	4,866,666	“.....	R. R. Grindley.....	Tous les jours..
Banque du Peuple.....	1835	1,600,000	“.....	A. A. Trottier.....	Mardi et Vend..
Molsons Bank.....	1845	1,996,715	“.....	F. W. Thomas.....	Mercr. et Sam..
Banque Jacques-Cartier.....	1862	960,745	“.....	A. L. de Martigny..	“ “ “
Consolidated Bank.....	1833	3,468,285	“.....	“.....	Tous les jours..
Banque Ville-Marie.....	1873	904,562	“.....	P. A. Fauteux.....	Mardi et Vend..
Banque d'Hochelaga.....	1874	636,690	“.....	J. S. Paquet.....	Mercr. et Sam..
Merchants Bank of Canada.....	1864	5,493,330	“.....	W. W. L. Chipman..	Tous les jours..
Exchange Bank of Canada.....	1872	1,000,000	“.....	C. R. Murray.....	“ “ “
Quebec Bank.....	1818	2,500,000	Québec.....	James Stevenson..	“ “ “
Union Bank of Lower Canada.....	1867	1,992,990	“.....	Peter MacEwan...	“ “ “
Banque Nationale.....	2,000,000	“.....	F. Vézina.....	“ “ “
Eastern Townships Bank.....	1855	1,378,293	Sherbrooke.....	Wm. Farrell, jr....
Mechanics' Bank.....	194,744	Montréal.....	J. H. Menzies.....	Tous les jours..
Banque de St-Jean.....	1873	224,120	St-Jean.....	M. L'Ecuyer.....
Banque de St-Hyacinthe.....	1873	228,510	St-Hyacinthe.....	R. St-Jacques.....
Stadacona.....	1874	990,890	Québec.....

ONTARIO.					
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	Toronto	W. N. Anderson....	Mardi et Vend..
Bank of Toronto.....	1856	2,000,000	"	Geo. Hague.....	" " "
Ontario Bank.....	1857	2,996,756	Bowmanville.....	David Fisher.....	Lundi et Jeudi..
Dominion Bank.....	970,250
Bank of Hamilton.....	721,130
Federal Bank.....	1,000,000
Bank of Ottawa.....	560,391
Imperial Bank of Canada..	882,445
Standard Bank.....	1875	509,750
NOUVELLE-ÉCOSSE.					
Merchants' Bank of Halifax.....	900,000	Halifax.....	George MacLean..
Bank of Nova Scotia.....	1832	1,000,000	"	W. C. Menzies.....
Union Bank of Halifax	1856	500,000	"	W. S. Stirling.....
People's Bank of Halifax.....	1864	600,000	"
Bank of Yarmouth.....	378,360	Yarmouth.....	J. W. H. Rowley..
Exchange Bank of Yarmouth.....	337,570	"
Bank of Liverpool.....	360,927	Liverpool.....	R. S. Sterns.....
Pictou Bank.....	200,000
NOUVEAU-BRUNSWICK.					
Bank of New-Brunswick.....	1,000,000	St-Jean	W. Girvan.....
Maritime Bank of Dom. of Can.....	678,830
St. Stephen's Bank	200,000	St. Stephens.....	R. Watson.....
People's Bank.....	Fredericton.....	S. W. Babbitt.....
ILE DU PRINCE ÉDOUARD					
Bank of Prince Edward Island	Charlottetown....	W. Cundall.....
Union Bank.....	"	J. Anderson.....
COLOMBIE BRITANNIQUE.					
Bank of British Columbia.....

Conversion des Mesures Françaises en Mesures Anglaises.

Mesures de Longueur.—Le Mètre vaut 3 pieds et $3\frac{1}{2}$ pouces anglais. Il se divise en *Décimètres*, *Centimètres* et *Millimètres*.

Le *Décimètre* (10^e partie du mètre) vaut 4 pouces anglais;

Le *Centimètre* (100^e partie du mètre) équivaut à 3 lignes et $\frac{1}{2}$;

Et le *Millimètre* (1000^e partie du mètre) vaut un peu moins qu'une demi-ligne.

Le *Kilomètre* (mesure de 1000 mètres, qui sert à mesurer les distances) vaut $\frac{5}{8}$ du mille anglais. Pour convertir des kilomètres en milles anglais il faut multiplier le nombre de kilomètres donné par 5 et diviser le produit par 8.

$$\begin{array}{r} \text{Exemple :} \quad 48 \text{ kilomètres} \\ \quad \quad \quad 5 \\ \hline \quad \quad \quad 240 \mid 8 \end{array}$$

30 milles anglais.

Le *Stère* est une mesure employée pour le mesurage du bois et équivaut à 20 pieds cubes.

Mesures de Pesanteur.—Le *Kilogramme* (1000 grammes) vaut $2\frac{1}{4}$ lbs avoir-du-poids.

500 grammes valent 1 lb. et 2 onces.

250 " " 9 "

125 " " 4 $\frac{1}{2}$ "

Mesures de Capacité.—Le *Litre* équivaut à 1 pinte. Les divisions du litre sont le *Décilitre*, ou 10^e partie, le *Centilitre*, ou 100^e partie, et le *Millilitre*, ou 1000^e partie du litre.

Le *Décilitre* vaut 2 gallons.

L'*Hectolitre* vaut 22 gallons.

Monnaie.—Le *Franc* français vaut 20 centins de notre argent, et un de nos centins vaut 5 *Centimes* français.

Tarif des voitures de Louage dans la Cité de Montréal.

VOITURES A UN SEUL CHEVAL.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas 20 minutes :—

1 ou 2 personnes, 25 cts ; 3 ou 4 personnes, 50 cts.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas une demi-heure :—

1 ou 2 personnes, 40 cts ; 3 ou 4 personnes, 60 cts.

Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit, le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

Pour la première heure :—

1 ou 2 personnes, 75 cts ; 3 ou 4 personnes, \$1.00.

Pour chaque heure subséquente :—

1 ou 2 personnes, 60 cts. ; 3 ou 4 personnes, 75 cts.

VOITURES A DEUX CHEVAUX.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas vingt minutes :—

1 ou 2 personnes, 50 cts ; 3 ou 4 personnes, 65 cts.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas une demi-heure :—

1 ou 2 personnes, 65 cts ; 3 ou 4 personnes, 75 cts.

Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit, le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

Pour 1 ou 2 personnes, \$1.00 ; 3 ou 4 personnes, \$1.25.

Les fractions d'heure seront chargées au prix de l'heure. Cependant on ne chargera pas moins qu'un quart d'heure lorsque la course dépassera l'heure.

Il sera accordé cinquante pour cent en sus du tarif pour les courses depuis MINUIT jusqu'à quatre heures du matin.

Le prix à l'heure s'applique à toutes les courses au-delà des limites de la cité, dès que l'engagement est passé dans les limites de la cité.

BAGAGE.

Pour toute malle ou boîte portée sur l'une des voitures susdites :—10 cts.

Mais il ne sera rien chargé pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets que les passagers peuvent porter à la main.

TELEGRAPHE D'ALARME DE LA CITE DE MONTREAL.

40

No. LOCALITÉ.

DISTRICT No. 1.

1. Maison de Douane (coin nord).
2. Coin des Rues St-Jean-Baptiste et St-Paul.
3. Place J.-Cartier (coin St-Paul.)
4. STATION du Feu, rue St-Gabriel, [coin-Xavier.]
5. Coin Notre-Dame et St-Fran.
6. Coin St-Sacrement et St-Pierre.
7. Coin St-Paul et McGill.
8. Coin Youville et Commune.
9. Coin Notre-Dame et McGill.
12. STATION Centrale—Craig.
13. Coin Craig et Côte St-Lambert.
14. Coin Vitré et Sanguinet.
15. Coin St-Laurent et Lagache-rière.
16. Coin Dorchester et St-Urbain.
17. Coin Bleury et Dorchester.
18. Côte du Beaver Hall.
19. St-Antoine (vis-à-vis Ste-Genève).
21. Coin Brunswick et Dorchester.
23. STATION du Feu, Ste-Catherine.
24. Coin St-Laurent et Ste-Catherine, [chester.]
25. Rue des Allemands, près Dor.
26. Coin Ste-Catherine et St-Denis.
27. STATION, des Allemands et Ontario.
28. Coin St-Laurent et Sherbrooke.

No. LOCALITÉ.

DISTRICT No. 2.

29. Coin St-George et Sherbrooke.
 31. Coin Université et Sherbrooke.
 32. Coin Avenue Collège McGill et Ste-Catherine. [bault.]
 34. St-Laurent, vis-à-vis rue Guil-
- DISTRICT No. 2.
35. Coin Prince Arthur et Shuter.
 36. Coin King et Commune.
 37. Coin Duke et Ottawa.
 38. Coin Ruelle Dupré et St-Maurice.
 39. Coin St-Antoine et Cimetière.
 41. STATION, Carré Chaboillez.
 42. STATION, rue Wellington.
 43. Rue du Moulin.
 45. Coin Wellington et McCord.
 46. Coin Colborne et Ottawa.
 47. Coin St-Joseph et Montagne.
 48. Coin St-Antoine et Montagne.
 49. Coin Ste-Catherine et Montagne.
 51. Coin Sherbrooke et Peel.
 52. Coin St-Antoine et Guy.
 53. Coin St-Martin et St-Bonaventure.
 54. Coin St-Joseph et Canning.
 56. Coin Fulford et Coursol.
 57. Coin William et Seigneurs.
 58. STATION No 10, Ste-Catherine (Ouest).
 59. Soeurs Grises, rue Guy.
 61. Raffinerie de Redpath.
 62. STATION, Marché St-Gabriel.

No. LOCALITÉ.

63. Usine du Grand-Tronc (Pointe St-Charles).

DISTRICT No. 3.

64. Coin Notre-Dame et Bonsecours
65. STATION, Carré Dalhousie.
67. Coin Wolfe et Ste-Marie.
68. Coin Roy et Drolet.
69. Coin Sherbrooke et St-Denis.
71. Hôtel Windsor, coin Dorchester et Peel.
72. Coin Craig et Visitation.
73. Coin Cadieux et Courville.
74. Coin Dorchester et St-André.
75. Coin Mignonne et St-André.
76. STATION, coin Beaudry et On-
78. Coin Seigneurs et St-Patrice [tario]
81. Coin Robin et Visitation.
82. Coin Ste-Catherine et Panet.
83. Coin Sydenham et Dorchester.
84. Coin Logan et Seaton.
85. Coin Seaton et Ontario. [ton.]
86. Coin Congrégation et Wellin-
87. Coin Forfar et Menal.
91. STATION, coin Craig et Gain.
92. Fabrique de tabac Adams, rue Ste-Marie.
93. Coin Ontario et Fullum.
94. Coin Berri et Dubord.
95. Usine à Gaz, Hochelaga.
96. Rolling Mills, rue S. Joseph.
97. Ecuries Shedden, rue William.

MONAT & CIE,

(Successeurs de T. G. BELISLE)

Marchands de Nouveautés,

123, rue Notre-Dame, Montréal.

M. MONAT.

—:O:—

M. DUCHARME.

MM. MONAT et Cie ont constamment en mains un assortiment complet de Marchandises Sèches convenant spécialement aux besoins domestiques des familles, telles que Cotton, Toile, Tweed, Etoffes à Robes et à Manteaux, de toute sorte et qualité.

N. B.—L'assortiment ci-dessus ayant été acheté à des conditions exceptionnellement avantageuses, MM. Monat et Cie peuvent vendre à 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

A. DUVAL

MARCHAND DE


CHAUSSURES

En Gros et en Détail

—143—

RUE ST-LAURENT

MONTREAL

 A. D. a toujours en mains un grand assortiment de Chaussures à des prix qui défient toute compétition.

Lois de Chasse et de Pêche de la Province de Québec.

Périodes pendant lesquelles il est illégal de chasser, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucun des animaux ou gibier qui suivent :

L'*Elan*, l'*Orignal*, le *Caribou*, le *Chevreuil* et le *Lièvre*, entre le 1er Février et le 1er Septembre ; le *Cog de Bruyère*, *Ptar-migan*, *Perdrix*, *Bécasse* ou *Bécassine*, entre le 1er Mars et le 1er Septembre ; le *Cygne*, *Oie* et *Canard sauvages*, *Macreuse* ou *Sarcelle*, entre le 1er Mai et le 1er Septembre ; le *Chat Sauvage*, *Martre*, *Pécan*, entre le 15 Avril et le 1er Novembre ; le *Vison*, entre le 15 Avril et le 15 Octobre ; la *Loutre*, entre le 1er Mai et le 1er Octobre ; le *Castor*, entre le 30 Avril et le 1er Septembre ; le *Rat-musqué*, entre le 1er Juin et le 1er Avril.

Défense de chasser la *Bécasse* ou *Bécassine*, *Cygne sauvage*, *Macreuse* ou *Sarcelle*, *Oie* et *Canard sauvages*, une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; de prendre ni de tuer par le moyen de cordes, collets, ressort, filet ou trappe, aucun des animaux ou oiseaux nommés plus haut, excepté les lièvres, de prendre ou de détruire en aucun temps les œufs d'aucune espèce d'oiseaux sauvages. 14 jours sont accordés, à l'expiration de chaque période, pendant lesquels les dits animaux ou gibier, lorsque pris légalement, peuvent être vendus.

Toute contravention aux lois de la chasse est punie par une amende n'excedant pas \$50, et à défaut de paiement, par l'emprisonnement pour une période de temps qui n'excedera pas trois mois.

Il est défendu de pêcher, prendre ou tuer le *Saumon*, entre le 31 Août et le 1er Mai ; la *Truite* de lac et de rivière, entre le 1er Octobre et le 1er Janvier ; la *Truite saumonée*, entre le 1er Octobre et le 1er Février ; le *Homard*, entre le 10 Août et le 20 Septembre ; le *Poisson blanc* entre le 19 Novembre et le 1er Décembre ; l'*Achigan*, le *Brochet*, le *Doré* et le *Maskinongé*, entre le 30 Avril et le 25 Mai.

AMENDE: de \$2.00 à \$40.00, en sus des frais ; et à défaut de paiement, emprisonnement de 14 jours à 3 mois, à la discrétion du juge.



OLIVIER TRUDEL

Libraire et Importateur

— DE —

VINS DE MESSE ET AUTRES

N^o 48, RUE DU PLATON

TROIS-RIVIÈRES.

—
A toujours en mains le meilleur assortiment de Librairie
et Papeterie, articles religieux et de fantaisie.

—
**CIERGES, VIN DE MESSE, VIN DE QUININE DE
CAMPBELL ET AUTRES.**

—
M. TRUDEL désire attirer spécialement l'attention du
public sur l'importation considérable de vins et autres
liqueurs qu'il vient de recevoir, et ose espérer qu'on vou-
dra bien lui continuer l'encouragement dont on a bien
voulu l'honorer par le passé, étant en position de donner
autant d'avantage, tant sous le rapport des prix que de la
qualité, que les importateurs de Montréal et Québec, ou les
agents à commission.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

A. A. WILSON & CIE,
N^o 23, Rue Sainte-Therese
 (COIN DE LA RUE ST - GABRIEL)
MONTREAL

PEINTURE LUSTRÉE
 PATENTÉE LE 16 JUIN 1875.


A. A. WILSON & CIE attirent respectueusement l'attention du public sur cette nouvelle peinture.

Un gallon de la célèbre peinture lustrée couvrira pour la couleur rouge, brune, noire et ardoise, une superficie de 150 pieds sur le bardeau, 200 pieds sur le côté des bâtisses, et 300 pieds sur la tôle et le ferblanc. Cette peinture préserve la tôle et tout autre métal contre la rouille et est bien préférable au coaltar, qui est dangereux pour le feu et a l'effet de faire pourrir le bardeau et de donner à l'eau qui tombe des toits une couleur et un goût désagréables.

PRIX (ancienne mesure):— 5 gallons, \$1.00 le gallon.
 10 " 90 cts "
 20 " 85 " "
 40 " 80 " "

Ciment pour 10 cents la livre.

PEINTURE ÉLASTIQUE. — Couleur blanche, grise, lilas, bleue, et toute autre couleur. 1 gallon de cette peinture couvre de 350 à 400 pieds. Prix, \$1.50 par gallon, ancienne mesure.

 Cette peinture est garantie.

RÉFÉRENCES : — A. H. Merrill, Montréal ; Rév. M. Dufour, Côteau-du-Lac ; Rév. M. Primeau, Boucherville ; Rév. M. Larue, St-Paulin ; Rvdes Sceurs des SS. Noms de Jésus et Marie, Hochelaga ; M. Hurteau, gérant de la Cie de Navigation de Montréal et Longueuil ; Rév. M. Paradis, Baie du Febvre ; M. Nestor Duguay, do. ; M. P. T. Delvecchio, Montréal ; Dr Lafontaine, St-Edouard ; Capitaine Jodoin, Longueuil.

VARIÉTÉS.

Bébé a un grand-oncle qui lui demande :

“ — Quels livres veux-tu que je t’achète pour tes étrennes ? ”

Bébé qui est plus gourmand que studieux :

“ — Des livres... de bonbons. ”

La dernière boutade de bébé.

Le bébé en question est une fillette de six ans qui faisait hier avec gravité sa page d’écriture.

Tout à coup, elle s’arrête et, d’un air sérieux :

— Dis donc, maman.

— Que veux-tu ?

— Pourquoi donc qu’on n’écrit *voler* qu’avec un *l*, puisque les oiseaux en ont deux ?

Le grand moyen de réussir est de faire toujours comme si on était assuré du succès.

CHEZ LE COIFFEUR.—Un monsieur se fait couper les cheveux : quand l’opération est terminée, le coiffeur lui remet une glace à main, pour qu’il puisse juger de l’effet de la coupe.

Vos cheveux sont-ils bien, comme cela, monsieur ?

Le client se regarde attentivement, puis, regardant le miroir au coiffeur, s’étendant dans son fauteuil et se recroisant dans son peignoir :

— Non, dit-il, un peu plus longs ?

A LA CORRECTIONNELLE.—Un témoin se présente.

— Levez la main droite.

— Je m’en fais honneur, monsieur le président.

— Non, pas celle-ci, l’autre.

— Ah ! il fallait vous expliquer ; c’est la droite par rapport à moi. Par respect, je prenais celle du président.

— C’est bien. Jurez de dire la vérité.

— Je jurerais pour vous être agréable, bien que cela n’entre pas dans mes habitudes.

— Maintenant, dites-nous tout ce que vous savez.

— Oh ! mais ça sera bien long ; je sais beaucoup de choses.

- Que savez-vous ?
 — L'histoire, la géographie...
 — Je ne vous demande pas cela. Savez-vous quelque chose du procès ?
 — Moi, pas le premier mot.
 — Eh bien ! qu'est-ce que vous faites là, alors ?
 — Comment, ce que je fais !... Il y avait un grand rassemblement ; le gendarme m'a dit comme ça : " — Est-ce que vous savez quelque chose ? — Je crois bien, et plus long que vous," lui ai-je répondu. Ah ! ça, celui-là, me suis-je dit, est-ce qu'il me prend pour un ignorant ?
 — Allez vous asseoir.
 — Je ne suis pas fatigué, mon président.

On représente l'Amour avec un bandeau sur les yeux. Je demande une statue de la passion politique avec les deux yeux crevés.

- Deux petites filles d'invalides font des pantoufles pour leur grand-père.
 — J'aurai fini avant toi, dit l'une.
 — Je crois bien, répond l'autre. Tu as de la chance, toi... ton bon papa, il n'a qu'une jambe...

Le *Doit* et l'*Avoir* :

- Un bourgeois naïf demandait à un agioteur sans vergogne :
 — Comment avez-vous pu vous enrichir, quand tous vos actionnaires se sont ruinés ?
 — Oh ! mon Dieu ! c'est bien simple, répondit l'aimable financier. Toute affaire se décompose en *Doit* et *Avoir* ; eh bien, j'ai toujours mis l'*Avoir* dans ma poche et le *Doit* ... dans l'œil de mes actionnaires.

On sort du bal de l'Opéra. Il pleut. Madame de X... est obligée de faire un certain trajet à pied pour regagner sa voiture.

Pour qu'elle ne s'encanaille pas dans la boue, l'acteur Z... lui porte galamment la traîne de son domino.

Un ami qui les rencontre :

- Oh ! ces artistes ! il faut toujours qu'ils tirent le diable par la queue !

L'esprit de l'enfant demande à être étudié : son cœur veut être deviné.

On demande à Calino si son maître y est.

— Il n'y est pas.

— Quand viendra-t-il ?

— Oh ! quand monsieur a donné ordre de dire qu'il n'y est point, on ne sait pas quand il reviendra.

Un Turc meurt : il laisse dix-sept chameaux dans ses écuries, et, par testament, les lègue dans la proportion suivante à ses trois fils :

L'aîné recevra la moitié du legs ;

Le second, un tiers ;

Et le cadet, un neuvième.

L'exécuteur testamentaire, qui ne pouvait donner la moitié de dix-sept chameaux, court immédiatement conter son cas au *cadi* ; celui-ci convoque les trois fils, et fait amener dans sa cour les dix-sept chameaux ; puis, il envoie emprunter à son voisin un autre chameau. Il y a donc dans la cour dix-huit chameaux.

Le *cadi* commence le partage : la moitié des dix-huit chameaux est donnée au fils aîné, c'est neuf chameaux ; le tiers, six chameaux, au second ; neuf et six font quinze ; le neuvième de dix-huit, soit deux chameaux, est attribué au cadet ; total, dix-sept,

— Le dix-huitième chameau ayant servi à résoudre ce difficile problème, est renvoyé avec remerciements à son propriétaire.

Les fils ne peuvent réclamer ; ils ont tous eu plus que leur compte.

Bien avec Dieu.—Un Gascon étant tombé malade, se fit porter à l'Hôtel-Dieu. Un de ses amis vint le voir, et lui dit : Permetts-moi de te demander si tu es bien avec Dieu ? — Apparemment, puisqu'il me donne un appartement dans son hôtel.

La seigneurie mangée.—Un seigneur de Gascogne avait fait de si grandes dépenses à Paris, que sa seigneurie en avait sauté. Un Italien avec qui il mangeait un jour, lui dit, le voyant rêveur à table : Votre seigneurie ne mange pas ? — Non, répondit le Gascon, elle est mangée.

Un testament comme on en voit peu.

Un journal d'Yvetot a raconté que le baron de H.-R.... avait déposé, quelques jours avant sa mort, un testament chez M. D..., notaire à Paris.

Cette pièce était ainsi conçue :

Je soussigné, etc., etc.

Etant en pleine possession de mes facultés et moyens.

Déclare léguer toute ma fortune,—se montant environ à huit cent mille francs, tant en biens meubles qu'immeubles, —à l'homme de cœur qui, devant un notaire de Paris, assisté de son collègue, administrera à ma femme cinquante coups de bâton.

Faute de trouver un héritier qui remplira ces conditions, je lègue toute ma fortune à l'Assistance publique.

Paris, 21 février 1873.

Baron HENRI de H.-R....

CODICILLE.

Voulant prévenir toute supercherie de la part de mon héritier éventuel, je déclare que son legs serait nul s'il venait à épouser ma femme après cette bastonnade.—H.-R.

Henri IV et le Gascon.—Un Gascon exagérait à Henri IV les services qu'il lui avait rendus. Ce monarque lui dit :—A vous entendre, on croirait que vous m'avez mis la couronne sur la tête.—Sire, répondit le Gascon, je n'y ai pas nui.

— Depuis une demi-heure, Bébé fait sa prière.

“ — Voyons, lui dit sa maman, il est temps de se coucher... dépêche-toi un peu.”

Et Bébé de répondre :

“ — C'est que j'aime tant le bon Dieu, que je lui récite mes fables!”

— Calino a acheté deux exemplaires du *Grand Almanach*.

“ — Pourquoi deux ? lui demande-t-on.

“ — Ça m'a tellement amusé, j'ai voulu le relire.

Gascon sûr de son fait.—Quelqu'un voulut faire tirer l'épée, en pleine rue, à un Gascon qui l'insultait. Celui-ci appelle un décroeteur.—Tiens, décroeteur, voilà une petite pièce, va-t'en à la paroisse dire qu'on sonne à mort, et qu'on vienne quérir ce corps.—Mais ! il me semble que monsieur se porte bien ?—Oui, mais ne vois-tu pas qu'il veut se battre avec moi ?

Calino est en grand deuil.

— Vous avez perdu quelqu'un ?

— Non. C'est mon bail qui vient d'expirer.

L'enfant a ce rare privilège que, dans ses joies, il touche au bonheur dès qu'il touche au plaisir.

Un humoristique a dit :

La conscience est comme une paire de bottes ; vous sortez dans la rue ; vous marchez avec soin, évitant les flaques d'eau et la boue, cherchant à ne point maculer le vernis de vos chaussures ; mais si, par aventure, vous êtes éclaboussé, si vos bottes, si bien cirées le matin, attrapent une seule maculature, au lieu de redoubler d'attention, vous devenez insouciant, vous marchez, quittant les trottoirs, au milieu de la rue et posez vos pieds en pleine boue. Il n'y a que la première tache qui coûte. Ainsi de la conscience !

Dans les grands magasins de X....

— Vous avez tort, madame, de ne pas prendre ce corset. Il est inusable. Tous ceux à qui j'en ai vendu de pareils... m'en ont redemandé.

Le prédicateur.— Un prédicateur gascon demeura court en chaire : il eut beau frotter sa tête, rien n'en sortit ; il fallut descendre. “ Messieurs, dit-il en prenant congé de l'auditoire, je vous plains ; vous perdez une belle pièce.”

Un huissier à son clerc :

— As-tu présenté ma note de frais à M... ?

— Oui, monsieur.

— Qu'a-t-il répondu ?

— Il m'a dit d'aller au diable.

— Et après, qu'as-tu fait ?

— Ma foi, monsieur, je suis venu vous trouver.

La solvabilité gasconne.— Un Gascon perdait constamment touchée de son malheur continuel, une femme ne put s'empêcher de le plaindre. “ Madame, dit-il, épargnez-vous ce mouvement de pitié ; ce n'est pas moi qu'il faut plaindre, ce sont ceux à qui je dois qui perdent.”

La différence la plus notable entre l'homme et l'enfant, c'est que l'enfant pleure sans souffrir tandis que l'homme souffre sans pleurer.

Le nommé Chauffignard, ramasseur d'ordures de son état, pique mélancoliquement avec son crochet sur le bord du ruisseau.

Un de ses amis, qui passe par là en titubant, lui adresse ses félicitations.

— Tu es encore père ! Je te complimente !

Le chiffonnier secoue la tête :

— Bah ! encore une fille !

— Eh bien, est-ce que cela ne te fait pas le même plaisir ?

Ici, Chauffignard se redresse comme un grand d'Espagne, et, avec une douleur concentrée :

— Et que deviendra le nom ?

Un domestique, servant à table, soufflait de temps en temps sur une assiette pour en faire envoler quelques miettes avant de la présenter.

“ — Mon ami, lui dit un convive, il ne faut pas prendre de ces précautions-là. Quand on souffle sur une assiette, c'est comme la calomnie.... il en reste toujours quelque chose.”

La furie gasconne.—Un Gascon se trouve insulté au jeu, il jette les cartes au nez de celui qui lui parlait trop fièrement, et veut se précipiter sur lui ; on le retient. “ Laissez-moi faire, dit-il à ceux qui le tenaient à quatre, il m'a insulté, vous l'avez vu ; si vous l'aimez, préparez-vous à le ramasser par pièces. ”

Le voyageur et le cocher :

Il y a une heure environ. Le voyageur prépare 2 fr. 50.

— Dites, cocher, vous auriez bien pu marcher un peu plus vite !

Le cocher d'un air narquois :

— Fatiguer cocotte ? jamais ! je suis membre de la Société protectrice des animaux.

Le voyageur remettant les dix sous dans sa poche :

— Et moi je suis de la Société de tempérance : pas de pourboire !

Sergent, pour écrire jockey faut-il sensément que je mette un *q* ?

— Turellement qui me semble, turellement qu'un jockey il doit en avoir, autrement comment qu'il monterait à cheval ?

L'ancienne maison.—Un Gascon se vantait d'être descendu d'une maison si ancienne, qu'il payait encore, disait-il, la rente d'une somme que ses prédécesseurs avaient empruntée pour aller adorer Jésus-Christ dans la crèche de Bethléem.

Une dame à un petit ramoneur, dont la figure forme une épaisse plaque noire :

— Tu as donc déjà trouvé de l'ouvrage, que tu as la figure toute noire ?

— Oh ! non, madame, c'est de la suie de l'année dernière."

Quand les gens qui s'ennuient ordinairement s'amuse... c'est qu'ils ennuiant ceux qui s'amusaient.

Le docteur X... est appelé auprès d'un malade.

— Ah ! madame, dit-il à la femme de son client, votre mari est perdu ! Voyez donc, ses mains sont déjà violettes...

— Mais, monsieur, il est teinturier.

— Eh bien, vous avez de la veine, car s'il n'était pas teinturier ce serait un homme mort.

La mode est aux devises.—Chacun veut avoir la sienne : nous connaissons un dentiste qui a fait imprimer sur ses prospectus :

Dieu et dents.

Il faut qu'un bon orateur ait la bouche joliment solide tout de même ! Ainsi, on en cite qui continuent leurs discours tout en ayant cependant l'auditoire *suspendu* à leurs lèvres!...

Le Gascon maître d'hôtel.—Un Gascon, maître d'hôtel d'un prince et le servant à table, répandit la sauce sur la table. Le prince lui dit en riant : J'en ferais bien autant. —Je le crois bien, mon prince, répondit le maître d'hôtel, je viens de vous l'apprendre.

Un examinateur s'adresse à un jeune postulant au volontariat :

— Monsieur, dites-moi, je vous prie, ce que c'est qu'une racine carrée ?

LE CANDIDAT.—Monsieur, je suis ici pour être interrogé sur le commerce et non sur l'agriculture !

Le désappointement marche en souriant derrière l'enthousiasme.

MADAME DE STAEL.

On lit sur la devanture d'un marchand de vins, à quelques pas de la porte du cimetière de Saint-Ouen :

AU RETOUR DES CONVOIS,

Cabinets particuliers

pour les personnes qui désirent pleurer seules.

Vins et liqueurs de premier choix.

L'expérience est comme le médecin, elle n'arrive jamais qu'après la maladie.

La prodigalité ne sait pas plus jouir de la fortune que l'incendiaire ne sait se chauffer.

Il n'est pas d'abaissement auquel ne se soumette l'ambitieux qui veut s'élever.

Monsieur X... allume un cigare et fait une affreuse grimace.

— Jean-Baptiste, dit-il à son domestique, où diable avez-vous pris ce cigare-là ?

— Dans la boîte bleue, monsieur.

— Imbécile ! Vous avez donc oublié que la boîte bleue, c'est pour mes amis ?

La crainte et la soumission dans le mariage ont été recommandées par saint Paul au sexe faible et sont pratiquées par le sexe fort.

Le culte des morts est le culte de l'âme. Honorer la mémoire des morts, c'est faire acte de foi en la vie éternelle.

Quelques épitaphes cueillies dans divers cimetières.

M. X... décédé à l'âge de soixante-quinze ans. Le ciel compte un ange de plus.

M^{me} X... Elle aurait donné pour son mari ce que le pélican donne à ses petits.

M. X..., mort à trois ans et trois mois. Sa vie n'a été qu'abnégation et sacrifices.

La mort est une séparation et c'est aussi un rapprochement.

Si c'est un deuil qu'on annonce, accours ; si c'est une fête, prends garde !

On conduisait à sa dernière demeure un personnage trop connu, qui, de faillite en faillite, était parvenu, tout en vivant comme un prince, à laisser deux millions à sa veuve éplorée.

Un des complices du défunt prit la parole.

— Adieu, dit-il avec des larmes dans la voix, adieu, Caniflet, ami sincère, époux fidèle et dévoué, tu emportes dans la tombe les regrets de tous ceux qui t'ont connu...

— De grâce, exclama un des assistants, ajoutez qu'il m'emporte cinquante mille francs.

Un député monte à la tribune avec un faux nez. Le président admoneste cet honorable :

— Otez votre faux nez !

— Merci ! je viens dire le contraire de ce que j'ai promis à mes électeurs. Je n'ai pas envie qu'ils me reconnaissent.

Deux enfants sont dans la rue. L'un pleure. Il a cassé la burette au vinaigre et il a peur d'être battu.

— Tu n'as donc pas de grand'mère ? lui demande l'autre.

Entre Marseillais :

1^{er}.—Combien y a-t-il de *zenres* ?

2^e.—*Deusses*.

— Lesquels ?

— Le *zenre* masculin et le *zenre* féminin.

— Eh bien ! bagasse, et le *zenre humain* ? c'est donc une crapule ?

Un dompteur Marseillais explique à un amateur les secrets de son art.

L'amateur l'écoute avec admiration.

— Vous avez dû avoir bien peur, dit-il, le premier jour où vous avez mis le pied dans la cage des lions et des tigres ?

— En effet, répond le dompteur en se caressant la moustache, on m'avait dit qu'ils avaient des puces !

Quand le vin tourne, il aigrit ; quand l'homme est gris, il tourne.

LETTRE D'UN MAITRE D'ECOLE DE CAMPAGNE

A SA FUTURE.

Mademoiselle,

Pardonnez à la *proposition* que je prends la liberté de vous faire, de m'accepter pour votre humble *adjectif*. Je me trouverais heureux au *superlatif*, si vous daigniez vous rendre à mes vœux. Je sais que je ne suis ni la *première*, ni la *seconde*, ni la *troisième* personne qui vous a recherchée; mais soyez certaine que nul ne vous aime autant que moi et que je vous serai fidèle tant qu'il me restera la moindre *particule* de raison.—Avec vous, je n'aurai jamais le *verbe* haut; avec vous, je ne prendrai de ma vie le ton *impératif*. Au contraire, avec moi, vous pourrez, Mademoiselle, suivre les *modes* de tous les *genres*. Je n'y trouverai à redire dans aucun cas, et je ne suivrai d'autre *règle* que celle de vos désirs.

Le *présent* et le *passé* vous sont un sûr garant que je suis homme de parole. Quel que soit le sort de ma demande, votre *nom* n'en sera pas moins dans tous les *temps*, mon *vocatif* jusqu'à la mort, le grand *ablatif* de toutes choses."

Dialogue :

— Où demeurez-vous ?

— Rue St-Denis, n° 365.

— Alors, les années bissextiles, vous habitez en face ?

— ?....

Un étranger assez simplement vêtu, s'adressant à un individu encore plus simplement vêtu :

— Monsieur, pourriez-vous m'indiquer un restaurant à trente-deux sous, où je pourrais faire un bon dîner ?

— Oui, Monsieur; allez rue Montmartre, au coin de telle rue.

— Merci, Monsieur; maintenant, pourriez-vous m'indiquer où je pourrais trouver les trente-deux sous ?

La toilette est à la femme ce que l'enveloppe est à la lettre; l'une fait souvent deviner l'autre.

Scène de présentation :

— Messieurs, je vous présente mon ami X... Il n'est pas si bête qu'il en a l'air."

Sur quoi le présenté, vivement :

— C'est précisément la différence qu'il y a entre mon ami et moi.

Un monsieur est traduit en police correctionnelle pour avoir frappé sa belle-mère.

— Votre situation est très-grave ! lui dit le président : on vous reproche, vous le savez, des voies de fait exercées sur la mère de votre femme ; qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

— Monsieur le président, j'ai été marié trois fois ; j'ai eu trois belles-mères !.... mais je n'ai jamais battu que la dernière.

Maître B..... était en train de friper et de passer dans ses mains, d'une propreté assez médiocre, une cravate blanche qu'il allait mettre.

— Pourquoi donc flétrissez-vous ainsi votre cravate ? lui demanda un de ses confrères.

— Dame ! parce que si je mettais une cravate blanche, le lendemain j'aurais l'air d'avoir une cravate sale.

C'était pendant la guerre de Crimée.

Un zouave et un cosaque, pendant une suspension d'armes de quelques jours, se rencontrèrent entre les deux camps.

Et comme le cosaque parlait assez bien le français, la conversation s'engagea entre les deux hommes.

Tout à coup le zouave aperçut sur la poitrine du Russe une médaille de bronze ; il lui demanda ce que c'était.

— C'est, dit le cosaque, une médaille faite avec le bronze de canons pris aux Français autrefois, et que le Czar a donnés à l'armée pour en faire pour chacun de nous des médailles....

— Peuh ! fit le zouave dédaigneusement, si on nous donnait en France l'artillerie prise à l'ennemi, chaque soldat aurait un canon à sa boutonnière.

— Bébé, surpris par sa mère en train de dévaliser l'armoire aux confitures :

“ — Fi ! monsieur, que c'est vilain d'être gourmand ! Que diriez-vous si vous me voyiez manger de la confiture sans pain ?

“ — Je dirais comme ça, petite mère, puisque le pot est commencé, il faut le finir.”

Celui qui a de l'ambition a la pauvreté pour compagne.

L'ennui est entré dans le monde par la paresse. *La Bruyère.*

C'était le 10 mars 1804.

Au moment où il fut arrêté, vers 7 heures du soir, au carrefour de l'Odéon, Georges Cadoudal tua d'un coup de pistolet un des hommes de police qui s'était jeté à la bride du cheval de son cabriolet. Le premier consul prescrivit de donner à la femme de l'agent tué l'argent trouvé sur Cadoudal et de lui faire une pension. Le mari de cette femme était un nommé Buffet, ivrogne et brutal, qui la battait très-régulièrement tous les jours... Elle se vit donc tout d'un coup riche des 40,000 francs que Georges avait dans son cabriolet et d'une pension de 1,200 francs; de plus elle était débarrassée de son mari.

Il y a des femmes qui ont de la chance...

On était venu demander à Alexandre Dumas de souscrire pour dix francs, afin qu'on pût enterrer un malheureux huissier mort sans ressources.

— Dix francs pour enterrer un huissier ! Ce n'est pas cher. Voilà cent francs, enterrez-en donc neuf avec lui.

On trouve dans un vieux livre persan, la maxime suivante :

Celui qui n'a pas de fortune, n'a pas de crédit ;

Celui qui n'a pas une femme soumise, n'a pas de repos ;

Celui qui n'a pas d'enfants, n'a pas de force ;

Celui qui n'a point de parents, n'a point d'appui.

Mais celui qui n'a rien de tout cela, vit exempt de soucis."

Un parisien se promenait en fiacre.

Son cocher échange un bonsoir avec un confrère, et, se tournant vers notre ami :

— Vous voyez ce cocher-là ? Eh bien, il a assisté à son propre enterrement.

— Pas possible !

— C'est comme j'ai l'honneur... Il avait dit à sa femme qu'il avait du chagrin et qu'il voulait se jeter à l'eau. Vlà justement qu'on repêche un homme qui lui ressemblait. Lui, on ne l'avait pas vu rentrer depuis trois jours. Le jour de l'enterrement, il passait en voiture dans une rue où il voit ses parents qui pleuraient derrière un corbillard. Cré nom ! qui s'dit, c'est ma tante qui est morte ! Y s'met à la file. L'hasard fait que sa tante se retourne. Vous voyez ça d'ici, ces deux morts qui s'aperçoivent ! Non, jamais, qui m'a dit, y a eu d'enterrement plus gai ! Hue...

On se bat à coup d'épée, puis on se donne la main. On se pique d'un coup d'épingle et l'on se sépare à jamais.

Un homme d'honneur, c'est celui qui sait se faire respecter l'épée à la main ; un homme honorable, c'est celui qu'on respecte sans cela.

Un doux euphémisme d'enfant pour désigner une personne borgne :

— Tu sais bien, maman, la dame qui a un œil qui dort !

Une singulière industrie :

Un ingénieux spéculateur avait affiché à la vitrine de sa boutique l'inscription suivante :

“ Médaille militaire de feu Billoir à vendre pour 25 francs.”

Il en vendit une vingtaine.

Dites donc, brigadier, voilà Pitou qui dit comme ça que son *cigarre est éteint* ! Pas vrai qui dit mal ?

— Si vous auriez reçu comme moi des connaissances *grammaticales*, vous sauriez qu'on dit *désalumé*.

L'autre jour deux plaideurs comparaissaient à la barre de la police correctionnelle.

Il s'agissait d'un parapluie que le sieur C... avait volé au sieur D...

Le sieur D... en avait fini avec sa plaidoirie et, arrivé à la conclusion, se disposait à montrer aux juges la pièce à conviction, quand un cri partit du tribunal. C'était le parapluie du président.

Maman, donne-moi de ce plat-là, que je voie comme ce n'est pas bon !

— Non, tu ne peux pas en manger, il n'est pas bon.

— Ah ! eh bien, faites-moi goûter que je voie comme ce n'est pas bon !

Extrait des *Petites-Affiches* :

P... et sa femme demandent une loge de concierge dans une maison tranquille ; “ au besoin, ils prendraient celle d'un cimetière.”

Voici un nouveau jeu de société qui a été mis à la mode chez la princesse de Galles.

On a une collection de journaux illustrés qui fournissent les portraits—de grandeur uniforme—des célébrités en vogue. On découpe ces portraits, on les colle séparément sur du carton. Quand ils sont secs, on les colorie selon sa fantaisie. On laisse de nouveau sécher, puis on fait de chaque portrait trois parties, divisant la tête et les jambes du reste du corps. On numérote ces parties pour pouvoir, à volonté, réunir les morceaux respectifs de chaque portrait.

Le travail fini, on jette sur une table ces troncs, ces jambes, ces têtes, et l'on s'ingénie à en former des figures grotesques, bizarres, invraisemblables, surmontant, par exemple, le buste épais d'un officier général de la coiffe d'une veuve; plaçant, au-dessus du corsage virginal d'une jeune fille, la tête perruquée et ornée de lunettes d'un juge. On varie à l'infini, et les effets burlesques produits par de telles associations amènent les joyeux éclats de rire et les saillies les plus drôles et souvent les plus spirituelles.

D... est sur le point de se marier, et se confesse à sa future belle-mère.

— Je dois vous avouer, lui dit-il, que je m'emporte très-facilement, et souvent sans raison.

— Soyez tranquille, répond la belle-mère, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront point.

Lorsque vous désirez que votre demande soit accomplie et traitée avec faveur, envoyez, à cet effet, un homme qui s'appelle M. Argent.—(*Proverbe algérien*).

Des amis et des livres peu nombreux, mais choisis.

CONSEIL A SUIVRE.

On parle de la pluie et... du froid.

— Oui, le temps pourrait être meilleur, sans doute. Mais en se couvrant bien, avec un bon paletot, un bon cachenez, un bon parapluie, des bottes à double semelle... et surtout, en restant chez soi, auprès d'un bon feu... je vous assure que c'est très-supportable !

Demeure si tu veux dans le même quartier que ton rival, dans la même rue que ton adversaire, sous le même toit que ton ennemi ; — habite toujours loin d'un ami intime.

Un fournisseur des bois de la Compagnie des pompes funèbres disait, il y a quelque temps :

— Comment se fait-il que vous ne me commandiez presque plus de sapin ?

— Oh ! monsieur, répondit l'employé, vous ne pouvez pas vous imaginer combien depuis quelque temps le public est friand de cercueils en chêne !

Une dame, dans sa voiture, attend son domestique qui est allé déposer une carte dans une maison rue Royale.

Deux petits mendiants s'approchent, un gamin de huit à neuf ans, et une petite fille de cinq à six ans.

Ils tendent la main. La dame cherche et ne trouve rien dans sa poche.

— Je n'ai pas de monnaie, mes petits amis, dit-elle, mais voici des gâteaux.

Les enfants dévorent la pâtisserie, puis se remettent à tendre la main.

— Mais je n'ai pas de monnaie ! fait la dame, je vous l'ai déjà dit.

Alors le petit garçon, changeant de ton, et de cette voix faubourienne que l'on connaît :

— Poison, va !...

Un trait de présence d'esprit du fameux Américain Daniel Webster, alors qu'il n'avait que sept ans.

Il était à l'école et venait de renverser son encrier. Pour ce fait, son maître condamna le maladroit à recevoir six coups de règle sur la main.

L'enfant résigné essuya de son mieux la main remplie d'encre et la tendit en pleurant à son bourreau.

— Quelle vilaine patte malpropre, dit ce dernier. Si vous me montrez, monsieur Daniel, une main aussi sale que celle-ci dans toute la classe, je vous fais grâce.

— La voici, dit aussitôt Webster en présentant son autre main, laquelle était encore plus noire que la première.

L'IVROGNERIE flétrit la jeunesse et précipite l'homme dans la tombe bien avant le terme assigné par la nature.

“ La mort est une loi, non un châtement.”

Rue Saint-Jacques, on lit l'enseigne suivante :

X..., MARCHAND BROCANTEUR,
vend et achète le vieux et le 9.

On hasarde de perdre en voulant trop gagner.

Ne jamais parler de soi aux autres et leur parler toujours d'eux-mêmes, c'est tout l'art de plaire. Chacun le sait et tout le monde l'oublie.

L'homme important ressemble à un ballon rouge ; il ne faut qu'une piqûre pour le faire affaisser.

Un passant marche sur les pattes d'un chien, qui jette aussitôt les hauts cris :

“ Imbécile ! lui dit l'homme, il fallait aboyer avant, j'aurais pris garde.”

Un jeune collégien, à son père :

— Papa, qu'est-ce donc qui distingue la civilisation de la barbarie ?

— Oh ! mon Dieu, c'est bien simple : La civilisation, c'est de tuer son ennemi à six milles mètres avec un boulet de canon. Et la barbarie, c'est de lui couper la tête avec un sabre !

Un pauvre diable se présente en solliciteur chez un brutal qui, à l'aspect de sa coiffure toute bossuée, lui demande d'un ton railleur :

— Où avez-vous trouvé ce chapeau-là ?

— Je ne l'ai pas trouvé, monsieur, répond simplement l'autre, je l'avais déjà.

Le vicomte de T..., un de nos jolis décavés, annonce à ses amis son prochain mariage.

— Est-ce par inclination ou par raison que tu épouses ? demande l'un d'eux.

— Laisse-moi t'expliquer : ma fiancée est absolument laide, mais excessivement riche. Je fais donc un mariage de raison du côté de la figure, et d'inclination du côté de la dot.

Un bohème élégant chasse un de ses domestiques, qui avait eu l'insolence de lui réclamer un arriéré de gages.

Et il lui délivre avec bonté le certificat suivant :

“ Le nommé Vincent X... est entré à mon service le... et sorti le... Je l'ai chassé non pas comme valet de chambre, car il excelle dans ces fonctions, mais comme créancier, rôle où il est insupportable.”

A la police correctionnelle :

Le président.—Vous aviez laissé votre raison au fond de votre verre !...

Le prévenu (souriant d'un air aimable).—Impossible, mon président, je vide mon verre trop soigneusement !

Le président.—Comment se fait-il que vous soyez encore sur le banc des accusés, on n'a jamais vu un pareil récidiviste...

— Quand je sors de prison, j'ai toujours de mauvaises relations qui me perdent ; je ne redeviens vraiment meilleur que quand je me retrouve devant mes juges.

Un reporter arrive.

— J'ai une nouvelle pour vous.

— Est-elle fraîche, au moins ?

— Si elle est fraîche ?... Je me suis enrhumé rien qu'en la transcrivant sur mon carnet !

Quand un homme châtain commence à grisonner, c'est qu'il a cinquante ans.

Mais quand il commence à noircir, c'est qu'il en a... soixante.

HOROSCOPES.

JANVIER.—Les personnes qui naissent dans ce mois sont d'une constitution faible mais vivent longtemps ; elles sont industrieuses et réussissent dans toutes leurs entreprises. Les filles sont d'une forte constitution, bonnes et aimables.

FÉVRIER.—Ceux qui naissent dans le mois de Février sont probes, constants, discrets, entreprenants et passionnés pour les grandes affaires, dans lesquelles ils réussissent généralement.

MARS.—Bonté, franchise, générosité, économie et travail, telles sont les qualités qui distinguent les personnes qui naissent dans ce mois.

AVRIL.—Ceux qui naissent en Avril ont plus de bon sens que d'esprit ; ce sont des amis fidèles, patients et zélés. La vue d'une bonne action les rend heureux, celle d'une mauvaise les remplit d'indignation.

MAI.—Ceux qui naissent dans ce mois sont passionnés pour les sciences, les arts et les lettres : leur caractère manque de fermeté ; au physique, ils ne sont ni beaux ni laids.

JUIN.—Bon cœur, caractère excellent, aimant l'instruction et faisant honneur à leurs affaires, tels sont au moral ceux qui naissent dans le mois de Juin. Leur taille est petite et ils sont enclins à la maladie, surtout aux affections de poitrine, auxquelles ils succombent avant leur quarantième année.

JUILLET.—Ceux qui naissent dans ce mois ont l'esprit peu ouvert, mais ils sont doués d'une grande douceur de caractère ; ils sont ennemis des contestations, et ne transigent jamais avec la lâcheté et le déshonneur. Les filles sont modestes et d'un esprit pénétrant.

AOUT.—Ceux qui naissent dans ce mois joignent à la beauté de leurs traits une grande douceur de caractère ; ils sont affables, obligeants, mais mélancoliques et parfois boudeurs.

SEPTEMBRE.—Ceux qui naissent en Septembre sont d'un caractère changeant et peu discrets. Ils ont la passion des voyages et des aventures.

OCTOBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont intelligents, mais d'une humeur sombre, acariâtres, vindicatifs et altiers. Ils recherchent les jouissances terrestres et la bonne société. Ce sont des modèles d'économie, surtout les personnes du sexe.

NOVEMBRE.—Les personnes nées dans le mois de Novembre sont d'un extérieur charmant, polies dans leurs manières, aimantes, propres, de belle taille et d'un physique avantageux. S'il leur arrive d'être exposées aux coups de la fortune, leur esprit ingénieux ne tarde pas à les faire triompher.

DÉCEMBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont d'un tempérament faible et délicat, susceptibles et colères, mais très-discrets. Ils ont l'esprit intelligent et subtil et la figure assez agréable.

— Monsieur, vous êtes un idiot :
 Le personnage ainsi interpellé, qui est sourd, comprend mal, et se rangeant de côté :
 — Après vous, monsieur !

—
 AU BON MARCHÉ.

A. PILON & CIE,

Importateurs en Gros et en Détail de

Marchandises Sèches,

(ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE)

647 et 649, RUE STE - CATHERINE,
 MONTREAL.

—
 Invitent tout le monde à venir visiter leur immense
 magasin de Nouveautés.

Là vous trouverez toujours le plus bel assorti-
 ment d'**Etoffes à Robes.**

Les **Soies** les plus riches.

Les **Tweeds** et les **Tricots** les plus fins et les
 plus nouveaux.

Les meilleurs **Cotons** et **Indiennes.**

Les dernières nouveautés en fait de **Fleurs** et
Chapeaux.

Des lots considérables de **Marchandises**
d'Encan et **Jobs**, etc., etc.

Le tout aux prix extraordinairement réduits qui
 ont fait la renommée de la maison A. PILON & CIE.

—
 Tailleurs et Modistes à la disposition des pratiques.

MAISON
BEAUCHEMIN & VALOIS

256 et 258, RUE ST-PAUL



256 et 258, RUE ST-PAUL

MONTREAL

LIBRAIRIE-PAPETERIE

Imprimerie - Reliure

FABRIQUE DE LIVRES BLANCS.